

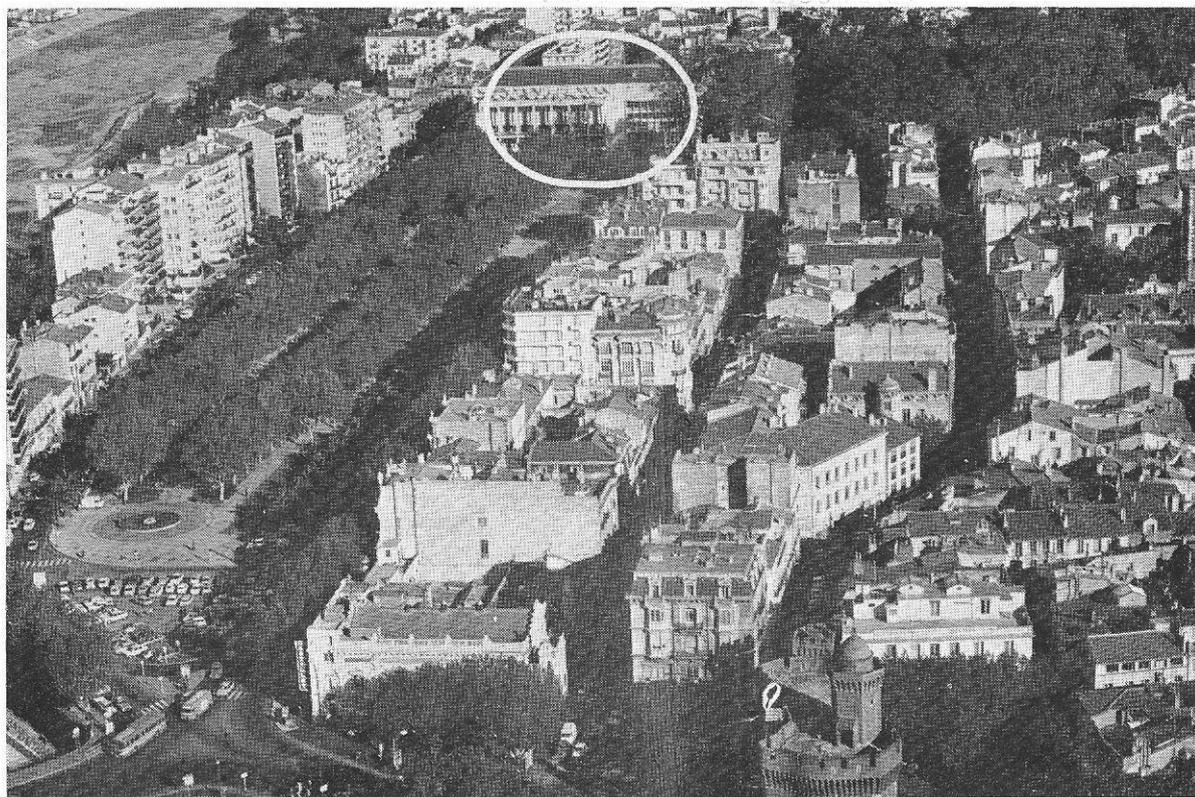
MAUTHAUSEN

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN
31, Boulevard Saint-Germain, PARIS-V^e — Téléphone : 16 (1) 43 26 54 51 — C.C.P. Paris 5331-73 S
(Ce bulletin trimestriel est adressé gratuitement aux membres de l'Amicale)

L'Homme est l'espérance des
hommes.
Léopold Senghor.

Camarades et Familles

PERPIGNAN et L'ESPAGNE NOUS ATTENDENT TRÈS NOMBREUX pour notre 32^e Congrès national



Vue générale de la ville de Perpignan avec, encadré, le Palais des Congrès où se tiendront le petit déjeuner et le déjeuner de bienvenue, ainsi que la séance plénière de notre rassemblement.

Sous la houlette de notre sympathique et si dynamique ami, Miguel Serra, que secondent ses fidèles « lieutenants », Garcia Manzano et Martial Mayans, nos Camarades des Pyrénées-Orientales ont très minutieusement préparé notre 32^e Congrès national dans leur belle ville de Perpignan. Celui-ci doit donc être une très grande réussite, d'autant plus qu'il nous procurera l'occasion d'aller à la rencontre de nos anciens compagnons de misère espagnols et de découvrir, en même temps, Barcelone, sa région et l'Abbaye de Montserrat. L'accueil qui nous attend là-bas doit être aussi mémorable.

Avec les années qui s'écoulent à une allure qui nous paraît de plus en plus accélérée, ce grand rassemblement de notre chère Amicale, sera, il faut bien le considérer avec réalisme, un des derniers qui connaîtra encore une certaine envergure.

Il faut donc que toutes celles et tous ceux auxquels leur état de santé permet encore de se déplacer soient présents.

C'est un devoir pour témoigner une fois de plus par une manifestation de masse digne de ce nom ; c'est un devoir à l'égard des Responsables de notre Amicale et de nos Camarades de Perpignan, de sa région et d'Espagne qui sont si heureux de nous recevoir ; c'est un devoir enfin pour affirmer encore et toujours la vraie fraternité qui nous unit.

DROIT AU PÈLERINAGE

Le Directeur des Statuts et de l'Information historique au secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre a fait tenir aux associations une note dont il a souhaité la diffusion.

C'est pourquoi cette publication a déjà été effectuée dans un certain nombre de bulletins. Il apparaît cependant opportun de la porter à nouveau à la connaissance de nos Amis.

Le droit au pèlerinage est défini par le Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre dans les articles L. 515 et 516, R. 570 et 571, le décret du 2 novembre 1959 par plusieurs traités internationaux (avec l'Allemagne Fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie). De nombreuses circulaires et décisions ministérielles précisent les conditions d'application de ces dispositions.

Ces textes fixent les catégories de bénéficiaires et précisent l'étendue de ce droit.

LES BÉNÉFICIAIRES :

Peuvent bénéficier du droit au pèlerinage : la veuve, les parents et grands-parents, les enfants et les petits-enfants. Tous ces bénéficiaires peuvent prétendre simultanément au voyage gratuit, le droit de l'un n'exclut pas le droit des autres.

Par contre, les frères et sœurs ne peuvent en bénéficier que dans la mesure où aucun des ayants-droit du premier groupe ne souhaiterait utiliser la possibilité qui lui est offerte.

Enfin, la gratuité des traversées maritimes a été limitée lorsqu'elle a été instituée, aux veuves, ascendants et descendants du premier degré. Les petits-enfants et les frères et sœurs n'y peuvent prétendre. De plus, dans ce cas, il ne peut être délivré chaque année que deux billets gratuits, ou, au choix des bénéficiaires, quatre billets tous les deux ans.

LA GRATUITÉ

Ce sont les déplacements en chemin de fer qui ont, dans un premier temps, constitué le droit au pèlerinage. Pour son application, le secrétariat d'Etat aux anciens combattants a conclu une convention avec la S.N.C.F. : celle-ci délivre des billets gratuits dont elle facture globalement le coût à cette administration. Tous les bénéficiaires peuvent prétendre à des billets de 1^{re} classe, de la gare de leur domicile jusqu'à la plus proche de la nécropole de destination.

Des facilités de transport par chemin de fer sont également accordées pour les pèlerinages sur des sépultures situées à l'étranger : réduction de 70 % en Italie, gratuité locale en Hollande et en R.F.A.

Pour les pèlerinages nécessitant une traversée maritime (Afrique du Nord, Corse, Angleterre), un billet de transport par bateau peut être accordé, ou une indemnité équivalente peut être remboursée en cas de voyage par avion. De même, les familles domiciliées outre-mer ou à l'étranger peuvent obtenir un titre de transport gratuit, aller et retour sur les réseaux français du port d'embarquement (ou de la gare frontière) au cimetière.

Enfin, le droit à la gratuité du voyage n'étant pas limité par les textes, les frais d'autocar ou de taxi (par exemple entre la gare et le cimetière) sont remboursés.

On précisera, pour conclure ce premier point, que les bénéficiaires peuvent utiliser leur droit chaque année, à la date qu'ils choisissent.

ATTRIBUTION DES BILLETS GRATUITS

La procédure permettant aux membres de la famille des morts de bénéficier du droit au pèlerinage fait intervenir l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, ses directions

interdépartementales, les maires des communes de résidence et la S.N.C.F.

LA RECONNAISSANCE DU DROIT :

Des mesures de déconcentration récentes ont considérablement simplifié ces démarches. Les bénéficiaires peuvent s'adresser directement au Directeur interdépartemental de leur domicile : celui-ci a reçu compétence pour les aider et les conseiller.

Tout d'abord, il faut connaître le lieu où se trouve la tombe du combattant. Le plus souvent, seule la consultation du fichier central des sépultures peut fournir ce renseignement indispensable. Un certificat administratif est établi une fois pour toutes mais des copies peuvent être délivrées en cas de besoin. La loi précise que, pour les combattants disparus, le pèlerinage peut avoir lieu pour se rendre à l'ossuaire le plus proche du lieu de disparition.

En second lieu, il faut établir le lien de parenté avec le mort. Celui-ci est certifié par le maire du lieu de résidence sur un imprimé qu'il fournit, ou qui peut être demandé au Directeur interdépartemental.

Les bénéficiaires n'ont pas à effectuer ces démarches pour chaque voyage mais une fois pour toutes, le Directeur interdépartemental compétent établira des copies certifiées conformes chaque fois qu'il sera nécessaire.

DELIVRANCE DES BILLETS GRATUITS OU REMBOURSEMENT :

Muni de ces deux documents (certificat indiquant le lieu de la sépulture, c'est-à-dire le but du pèlerinage, imprimé attestant du lien de parenté), le bénéficiaire pour les voyages par chemin de fer en France, s'adresse à la Direction des facilités de circulation aux tiers, 18, rue de Budapest, 75036 Paris Cedex 09. Celle-ci lui délivre gratuitement un billet. Rares sont, en effet, les ayants-droit qui l'utilisent.

NOTA. — Les Directeurs interdépartementaux peuvent en outre délivrer des réquisitions maritimes pour les traversées par bateau. Ils peuvent également rembourser les billets d'avion (sur la base de ce qu'aurait coûté un billet de bateau), les factures d'autocar ou de taxi. Des crédits leur sont délégués à cet effet. Il faut donc prendre la précaution de demander ces factures.

Les pèlerinages des déportés et des familles de déportés décédés dans les camps de concentration donnent lieu à la délivrance de réquisitions permettant d'obtenir des billets de train gratuit sur le parcours français et en République fédérale d'Allemagne. On doit signaler à cet égard que les associations de déportés organisent chaque année des pèlerinages collectifs et qu'elles se chargent de toutes les démarches.

2e Rencontre mondiale des Anciens Combattants Résistants et Victimes de Guerre

Du 1^{er} au 3 décembre 1986 s'est tenue, à Vienne, la 2^e Rencontre des Anciens Combattants, Résistants et Victimes de guerre, à l'initiative de la Confédération Européenne des Anciens Combattants, de la Confédération Internationale des Prisonniers de Guerre, de la Fédération Internationale des Résistants et de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants qui regroupent, à travers le monde, des dizaines de millions d'Anciens Combattants et de Victimes de Guerre.

Ainsi, dans la salle des congrès de Vienne, pour exprimer ensemble une même volonté d'en finir avec les affrontements armés, se côtoyaient, confrontaient leurs points de vue, l'ancien combattant américain, soviétique, anglais, l'ancien Déporté dans les camps nazis et l'ancien Soldat de la Wehrmacht, l'ancien Combattant Français en Algérie et l'ancien Moudjahid et bien d'autres encore, venus de 33 pays.

Unanimes, ils adoptaient un document final et une déclaration qui se termine ainsi :

« A l'aube du 3^e millénaire, nous sommes au carrefour de l'angoisse et de l'espérance, entre la menace qui pèse sur le monde et les immenses possibilités de progrès. Que dans toutes les nations, les hommes et les femmes conscients de la nécessité d'agir unissent leurs efforts aux nôtres et qu'ensemble nous pressions tous les gouvernements d'entreprendre réellement la construction d'un nouvel ordre de sécurité, de paix, de liberté et de solidarité. »

Ce souci maintes fois exprimé dans les résolutions de notre Amicale reste le nôtre. Nul doute que la résolution du Congrès de Perpignan confirmera notre volonté d'agir dans ce sens, fidèles en cela au serment prêté sur la place d'appel de Mauthausen, le 17 mai 1945.

Raymond HALLERY.

**Valeur du point
au 31 Décembre 1986
60,52 F**

En cas de décès :

l'Amicale vous informe que

L'ORGANISATION FUNÉRAIRE

de la Fédération mutualiste, à deux pas de l'Amicale

13, r. de Poissy, 75005 Paris - Tél. 43.29.07.50

est un organisme mutualiste
qui se chargera de tous vos problèmes
dans les meilleures conditions

Le nouveau président de notre Comité international et l'action à mener en 1987

Au cours du mois de décembre, Jo Hammelmann, le nouveau président du Comité International de Mauthausen, a adressé, depuis Esch-sur-Alzette (Luxembourg) où il habite, un message à toutes les Délégations et aux Membres de la Commission exécutive du Comité International.

Poursuivant ainsi la tradition instaurée, à ces fonctions, par son prédécesseur, notre ami Bob Sheppard, il exprimait d'abord ses vœux de bonheur et de santé à tous et aux familles et avait une pensée plus particulière vers Ceux qui nous ont quittés et vers les Camarades les plus souffrants.

Et il écrivait :

Au cours de l'Année Internationale de la Paix qui vient de se terminer, notre Comité International de Mauthausen a fait son devoir et il a participé aux efforts énergiques pour consolider la paix et l'avenir de l'humanité. Je vous rappelle le message de Sa Sainteté le Pape, la réponse du Secrétaire Général du PCUS à la lettre des Comités Internationaux. Je crois que c'est par des actions de ce genre, au plus haut niveau, que nous sommes réellement utiles, que notre attitude commune est infiniment constructive. N'oublions pas que la paix se construit lentement et sagement, sans tenir compte des péripéties du moment; elle exige courage et persévérance.

Pour 1987, il nous faut donc, ensemble, poursuivre nos efforts pour faire prévaloir, en ces temps d'incertitude et de trouble, les idéaux qui nous sont communs et pour lesquels nous nous sommes battus; nous devons repousser, ensemble, la fatalité de la guerre et contribuer à construire une paix durable, synonyme de liberté, de progrès et de prospérité pour tous.

Nous qui avons eu la chance de sortir de l'enfer de Mauthausen, nous qui sommes liés par le souvenir commun de notre lutte contre le nazisme et le fascisme, nous devons conserver intacte la mémoire de nos camarades. D'autre part, nous sommes engagés dans une mission historique, celle d'être des témoins vivants, qui ne cessent de témoigner, pour rappeler aux générations futures les horreurs et les génocides qu'ils ont vécus.

C'est pourquoi, nous dénonçons tout ce qui contribue à banaliser le régime hitlérien ou s'efforce d'effacer les traces de ses crimes. Comme nous l'avons exprimé clairement dans notre résolution finale, nous condamnons les tentatives de falsification historique tendant à nier ce que fut la réalité des camps nazis et l'existence des chambres à gaz. Il ne faut pas que disparaisse de la mémoire humaine ce qui ne doit pas s'oublier, car avec l'oubli tout peut recommencer. Restons attentifs à tout ce qui menace la paix, la dignité, et la liberté de l'homme.

Je vous embrasse.

Jo HAMMELMANN

L'HÉRITAGE

Notre Amicale n'est pas moribonde. Loin de là. Notre dernière assemblée générale l'a prouvé. Cependant, il n'est pas inopportun de penser à ce qu'elle deviendra. L'expérience actuelle montre qu'il faudra défendre longtemps une vérité constamment remise en cause et, aussi, le souvenir de la Résistance et de la Déportation.

Quand nous disions « familles », nous pensions surtout aux ascendants et aux veuves de nos Camarades décédés. Ne faudrait-il pas, maintenant, songer aux descendants : enfants, petits-enfants, neveux, petits-neveux ? Ils sont là, présents, mais en attente. La réunion que Michèle Piquée-Audrain avait organisée en novembre 1985 a prouvé qu'ils ne demandaient qu'à se manifester. Faut-il ne pas en tenir compte et remettre sans cesse à demain ce qui devrait nous préoccuper aujourd'hui ?

Ne serait-il pas possible d'envisager, pour le 45^e Anniversaire, un pèlerinage de « jeunes », de descendants, à Mauthausen ? Est-ce utopique ?

Nous savons que certaines bonnes volontés sont prêtes à se dévouer à cette cause du Souvenir et à apporter leur concours pour assurer la pérennité de cette Amicale à laquelle nous tenons tant. Faut-il l'ignorer ?

Qu'en pensez-vous ? Nous aimerions avoir votre avis sur cette question à laquelle beaucoup d'entre nous ne sont pas insensibles.

J. PEYRAT

Dans ce bulletin...

- Un appel du Président du Comité International **ci-contre**
- Ce qu'il faut savoir sur le droit au pèlerinage **page 2**
- Les activités de nos Camarades dans les régions **page 4**
- Encore quelques impressions de jeunes sur notre dernier pèlerinage de la Toussaint **page 14**
- Nos grandes réunions fraternelles **pages 6 et 7**
- Notre hommage au Docteur Fichez ... **page 11**
- Souvenir d'une rencontre avec Michel Barouin (L'homme est hélas ! disparu...) **page 13**
- Le programme complet de notre Congrès à Perpignan **pages 8 et 9**
- Les visites à Mauthausen, en 1986 ... **page 10**

L'impérieux devoir de diffuser la vérité sur les gazages

Notre camarade P.-S. Choumoff vient de publier une nouvelle brochure intitulée : « LES ASSASSINATS PAR GAZ A MAUTHAUSEN ET GUSEN ».

Ce document fondamental est le fruit d'un travail de recherche historique approfondi. Il réunit les preuves irréfutables de l'utilisation des gaz par les nazis comme moyen d'élimination de détenus de toutes nationalités, en Autriche. Nous devons absolument LE LIRE et LE DIFFUSER autour de nous. C'est la bonne réponse aux négateurs de l'histoire concentrationnaire nazie, c'est l'instrument qui permet d'expliquer clairement aux jeunes générations ce qui s'est passé dans les camps allemands.

MOBILISONS-NOUS pour faire connaître partout la vérité !

La brochure est en vente à l'AMICALE, au prix de 26 F, frais d'envoi compris.

Nous consulter pour diffusion dans les bibliothèques municipales et les établissements scolaires.

G. GAVARD

Dimanche 26 Avril :

JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

Soyez nombreux aux diverses cérémonies du souvenir pour la Journée de la Déportation
Nous n'avons pas encore de précisions et horaires que vous trouverez dans la presse
et dans le « Patriote Résistant » ou dans « Le Déporté »
En principe, messe à Saint-Roch
le samedi 25 avril, vers 16 h 30
18 h, cérémonie à la Crypte des Déportés
Le dimanche 26 avril
Messe à Saint-Louis des Invalides, vers 9 h
Cérémonie au Mont-Valérien, vers 11 h 30
18 h, ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe

Mardi 5 Mai

Anniversaire de la Libération du camp de Mauthausen
CEREMONIE A L'ARC DE TRIOMPHE, à 18 h 30
Rendez-vous, à 18 h, angle des Champs-Élysées
et de la Place Charles-de-Gaulle

Dans les Régions...

L'assemblée générale de nos camarades des Pyrénées-Orientales

Elle s'est tenue, le dimanche 14 décembre, au Palais des Congrès et de la Jeunesse à Perpignan.

Dans la motion de synthèse sur leurs travaux, nos Amis ont :

Constaté avec peine que les rangs des déportés s'éclaircissent chaque année davantage mais que les Veuves et Familles des Disparus restent fidèles à l'Amicale.

Rappelé que, tous les ans, leur section prend en charge le voyage, à Mauthausen, d'un lauréat du département, au Concours national sur la Résistance et la Déportation. Ils sont convaincus que les jeunes ainsi sensibilisés à la question s'élèveront, avec force et véhémence, contre les négateurs et les fausificateurs de l'histoire.

Exprimé leur émotion que, quarante ans après l'écrasement de la bête fasciste, il puisse y avoir, en France, de jeunes énergumènes à la tête rasée à la prussienne, qui s'exercent au tir réel dans les environs de Thuir et qui constituent de dangereux commandos se préparant à l'on ne sait quelle action, sans être inquiétés par la Police et la Gendarmerie.

Évoqué la « justice » expéditive qui était en vigueur sous le régime arbitraire de l'Etat français, à l'image de ce qui se faisait sous la botte du régime hitlérien, et protesté contre les attermolements qui font que le procès du bourreau de Lyon, Klaus Barbie, n'est toujours pas engagé (1).

Adressé un nouvel appel aux Responsables des grandes puissances possédant les armes atomiques, notamment aux U.S.A. et en U.R.S.S. pour que des accords soient signés, réduisant ces armements d'extermination massive, en détruisant les stocks, pour que l'humanité retrouve un climat de calme et de détente.

Salué enfin avec joie l'heureuse initiative de l'Amicale nationale qui a décidé que son Congrès se tiendrait début mai, à Perpignan, et souligné leur détermination à œuvrer pour le retentissant succès de ce Congrès.

(1) Depuis que ce texte nous est parvenu, nous avons appris qu'enfin le procès Barbie s'ouvrira le 11 mai, à Lyon.

Motion pour la Paix

Réunis en assemblée générale, le dimanche 14 décembre 1986, au Palais des Congrès et de la Jeunesse à Perpignan, les Anciens Déportés et Familles de Disparus du camp de concentration de Mauthausen et des camps annexes, appellent la population à défendre la Paix et lutter contre la guerre nucléaire.

Depuis la fin de la guerre 1939-45, l'humanité vit dans une période effroyable, après les bombardements atomiques des villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki.

Comme l'épée de Damoclès, à cause de la véhémence démentielle de certains gouvernements, la menace d'une guerre nucléaire qui détruirait la totalité de notre planète est suspendue sur nos têtes.

Sous le couvert d'une défense stratégique, et par la création d'un soi-disant bouclier spatial, il est procédé à des recherches pour inventer des engins de destruction massive plus sophistiqués encore, plus efficaces pour tuer le genre humain, la vie animale et végétale.

Tous ces armements nucléaires ont le don de constituer un danger de plus en plus grand pour toutes les Nations, et sont loin de leur assurer, comme l'expliquent les aspirants à la guerre atomique, une sécurité pour leur pays.

Nous, les Anciens Déportés de Mauthausen, nous nous élevons, avec force, contre toute guerre atomique, et appelons les Dirigeants des pays possesseurs de ces terribles armes d'extermination massives à s'entendre et à négocier d'une façon sincère, avec compréhension et tolérance mutuelles, des accords de Paix, justes et durables, afin que l'humanité revive dans un climat de calme et de détente.

Nous disons NON à l'usage des bombes nucléaires.

Nous disons OUI à la Paix Mondiale.

Nos Amis de Corrèze à nos côtés

Du Secrétaire départemental de l'A.D.I.R.P. de la Corrèze, notre ami A. Rivet, nous avons reçu, début janvier, la lettre suivante qui, bien sûr, nous a fait plaisir :

Chers Camarades,

Les Anciens Déportés de la Corrèze tiennent à apporter leur soutien le plus complet à la résolution qui a été adoptée par votre assemblée générale du 7 décembre, à Paris.

Pour notre part et dans notre département, malgré les faibles moyens dont nous disposons, nous essayons d'œuvrer afin que les falsifications de l'histoire, qui nient l'existence des chambres à gaz, soient démasquées et dénoncées publi-

quement, car nous ne devons pas accepter que soit ternie la mémoire de Ceux qui en ont été les victimes.

Merci à nos Amis corréziens de nous avoir manifesté qu'ils sont en totale communion de pensée avec nous (comme le sont, sans aucun doute, tous les Anciens des camps).

Une exposition sur la Résistance et la Déportation à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais)

La première exposition sur la Résistance et la Déportation au Collège de Loos-en-Gohelle a eu lieu du mercredi 10 au jeudi 18 décembre 1986.

Le mercredi 10, son inauguration a rassemblé de nombreuses personnalités, au premier rang desquelles M. Marcel Caron, maire de la ville; les Membres de son Conseil municipal; Mme Lardé, principale du Collège; son adjoint, M. Milleville; des Professeurs; les Présidents de nombreuses Associations patriotiques (Anciens Combattants, Légion d'honneur, Médailleurs Militaires); notre ami Robert Vansteenkiste, président départemental de la F.N.D.I.R.P.; Georges Deroeux, secrétaire départemental de la même association; Vincent Vozel, président de la Section des Déportés de Lens; son secrétaire, Fernandès Silvio, et son porte-drapeau, Théo Petipa; André Pignier, secrétaire-adjoint de la F.N.D.I.R.P. du Pas-de-Calais, responsable de l'exposition.

Au soir du mardi 16 décembre, dans le cadre de cette exposition, le film « le Soleil se levait » a été projeté et suivi d'un débat.

Les visiteurs sont venus nombreux et cette organisation a connu le succès qu'elle méritait.

Lens et les villes alentour sur la lancée...

A la suite de l'exposition dont nous venons de parler au Collège de Loos-en-Gohelle, successivement le Lycée Condorcet et le Collège Jean-Zay, de Lens, ont souhaité profiter de la même réalisation et c'est, bien sûr, avec empressement que nos amis du Pas-de-Calais ont répondu à leur demande. Le journal « La Voix du Nord » a rendu compte du succès de ces manifestations s'inscrivant dans le cadre de la préparation au Concours national sur la Résistance et la Déportation.

Quelques Autorités du département ont honoré ces expositions de leur visite et souligné leur intérêt, notamment M. Delelis, sénateur-maire; M. Lefebvre, inspecteur d'Académie; les Proviseurs et Professeurs des établissements concernés.

Nous savons aussi que la même exposition a été présentée, durant tout le mois de février, dans les Lycées des villes d'Avion et Lillers, les Collèges de Grenay et Angres, au Centre culturel de Mazingarbe.

Merci à notre excellent camarade V. Vozel (matricule 10419 à Mauthausen) qui a bien voulu nous informer de l'activité ainsi déployée par nos amis de là-bas.

Dans tout l'hexagone l'effort d'information des jeunes se poursuit également

Et nous savons encore que dans la quasi totalité des départements, comme ils le font depuis de longues années, systématiquement et avec l'aide des Autorités Académiques, des Directeurs d'Établissements, des Professeurs d'histoire et de français, nombreux sont nos Amis qui passent une partie de leurs mois de janvier et de février à effectuer des causeries dans les Collèges et Lycées, en préparation du Concours sur la Résistance et la Déportation.

Ces causeries s'accompagnent souvent de mini-expositions, de projections de films et de diapositives.

Elles ont pour effet de sensibiliser les jeunes aux idéaux qui ont motivé notre lutte et que nous continuons à servir toujours avec la même foi. Ils découvrent ainsi le prix de la liberté, de la dignité humaine et de la justice sociale et prennent conscience de la nécessité de s'en préoccuper alors qu'hélas! le péril demeure.

Nous ne voulons pour preuve des heureux résultats de l'action ainsi menée que dans la participation nombreuse et toujours volontaire des jeunes à l'effort de réflexion qui leur est demandé de dissenter sur un problème spécifique (différent chaque année) touchant la Résistance ou la Déportation.

Et le contact qu'à l'occasion de notre pèlerinage de la Toussaint nous avons, tous les ans, avec un groupe toujours plus élargi de lauréats du Concours, les réflexions qu'ils nous confient ensuite et dont nous nous faisons ici largement écho, montrent éloquemment que nous sommes entendus et compris.

IL Y A DIX ANS...

Il y a dix ans, notre excellent camarade Louis LOISON nous quittait. Artiste et poète, il nous a notamment laissé ce poème que nous publions ici, en hommage affectueux à sa mémoire :

TU ÉTAIS L'INCONNU

*Tu étais l'inconnu, tu étais notre espoir
Quand nos gardiens bottés, à la voix gutturale,
Nous guettaient pour frapper. Et leurs coups d'assommoir
Faisaient penser à toi, dans l'enceinte infernale.*

*Tu étais l'inconnu, et pourtant nous savions
Qu'il nous fallait lutter, sauver notre existence.
Quand au-dessus du camp survolaient les avions
Oui ! nous pensions à toi, nous pensions à la France.*

*Tu étais l'inconnu, et quand passaient les morts
Sur le petit chariot, allant aux crématoires
Oui ! nous pensions à toi. Quel serait notre sort
Si tu tardais longtemps, à venger leurs mémoires ?*

*Tu étais l'inconnu, mais un beau jour de Mai
Le huit enthousiasmé, chantant la délivrance,
Tu as brisé nos fers, battu à tous jamais
L'aigle puissant du Reich, sa force et sa puissance.*

*Tu étais l'inconnu, tu es notre drapeau
Aux Monuments aux Morts des Villes et des Villages.
Le huit Mai, chaque année, aux Martyrs sans tombeau
A tous les Fusillés, tu portes nos hommages.*

*Tu étais l'inconnu, et nous voulons garder
De toi le souvenir. Après tant de souffrances,
Nous ne pouvons penser qu'on puisse ainsi rayer
Ce passé récent, ce serait de la démenche.*

*Tu étais l'inconnu, et nous avons conscience
De te garder toujours, vive la Résistance !*

Monts, le 30-1-76.

Louis LOISON,
Mauthausen - Matricule 60185

Dans notre courriez...

« Cher Monsieur,

Je tenais à vous remercier pour la lettre que vous m'avez adressée au décès de mon mari et à laquelle je n'avais pas encore répondu, étant encore sous le choc.

Dans quelques jours, nous serons au seuil d'une nouvelle année. Puisse celle-ci vous être favorable et vous conserver la santé, pour que vous puissiez, par votre solidarité, apporter à l'Amicale cette puissante fraternité qui est en vous, et qui vous fait vous occuper avec tant de dévouement des plus démunis. »

Mme COY, Vve d'Antonio
Steyr, Mle 3 499

« Cher Monsieur,

Veuillez trouver un chèque pour les bons de soutien et ma participation de membre bienfaiteur.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour vous et votre Association. Puisse cette année vous apporter la santé et la Paix ! Maintenant en licence d'Histoire, je n'ai pas oublié la leçon de « Vie » et de tolérance que vous et tous les anciens déportés m'avez inculquée, lors du pèlerinage de la Toussaint 1982. Je vous embrasse affectueusement. »

Isabelle CHEZE

Notre ami Paul LE CAER vous recommande
à DEAUVILLE

" HÉLIOS HOTEL " ★★ NN

tenu par ses enfants J.-Cl. et J. ANFRY
B.P. 30 - 14800 DEAUVILLE - Tél. 31 88 28 26

44 chambres avec bain
au cœur de la Ville
Piscine — Bar

à 200 mètres de la plage

Ouvert toute l'année

Libres opinions

A CHACUN SA VÉRITÉ !

J'ai lu, avec beaucoup d'attention et d'intérêt, le volumineux ouvrage (609 pages) écrit par notre Camarade Christian Pineau, compagnon de la Libération, ancien ministre, président-fondateur de « Libération-Nord », président du Comité des Chefs de Réseaux de la France Combattante.

Dans notre bulletin n° 225 du 1^{er} trimestre 1986, nous avons signalé la parution de ce livre (en vente à l'Association Franco-Britannique) comme apportant « une incontestable contribution à l'Histoire. »

Il s'agit d'une autobiographie d'une excellente qualité, d'une incontestable sincérité et probité, contre laquelle aucune voix ne peut s'élever et qui correspond bien à l'image que nous nous faisons de son auteur.

Je suis bien loin d'avoir assumé les responsabilités d'un homme comme Christian Pineau dont j'admire l'action et la simplicité.

J'ai, je l'avoue, scrupule à le dire, été seulement choqué, mais alors là, assez profondément, par le fait qu'il ait intitulé son livre « La simple vérité ».

Je sais, bien sûr, que chacun a vécu sa captivité différemment, que les conditions d'existence n'étaient pas les mêmes d'un camp à l'autre, d'un kommando à l'autre, voire même à l'intérieur du même kommando.

Je ne me permettrai pas de juger de l'image que Christian Pineau nous donne sur la vie à Buchenwald. Elle est parfaitement digne et respectable ; elle est d'autant plus crédible qu'il a eu la chance de pouvoir prendre des notes et de les ramener.

En ce qui me concerne (et je sais que c'est le cas aussi pour la quasi-totalité de mes Camarades de Mauthausen), je constate seulement — et sans aucune espèce de vanité ou de rancœur — que ses conditions de captivité ont été très sensiblement différentes de celles que j'ai connues, surtout dans la piétaille où je me trouvais dans les kommandos de Wiener-Neustadt, Redl-Zipf ou Ebensee.

Mais cela, somme toute, n'a pas vraiment d'importance en soi.

Ce qui me trouble, ce qui m'inquiète réellement même, c'est l'assimilation que peut inspirer un tel ouvrage du fait même de son titre.

On prétend déjà bien trop qu'avec l'âge nous avons une petite tendance à la fabulation, à accentuer un tantinet quelques-unes des terribles épreuves que nous avons subies.

Je dis et je crois qu'il est nécessaire de dire que le récit de Christian Pineau ne peut prétendre à « la simple vérité » sur ce que furent nos camps et y compris Buchenwald bien sûr.

Je dis et je crois qu'il faut dire que tout ce qui a été écrit à ce sujet par nos Camarades c'est aussi, hélas ! la simple vérité et qu'il faut y croire et la défendre encore et toujours avec vigueur. La vérité, c'est bien connu, n'est pas une. Il y a, à mon humble avis, un risque énorme de banalisation, en laissant supposer comme peut le suggérer le titre du livre de Christian Pineau, qu'elle se résume au seul récit qu'il donne sur ces conditions de détention.

Michel SIMON

Matricule 28542

PÈLERINAGES 1987

N° 1 — Ce pèlerinage, du 14 au 20 mai, à Mauthausen, est complet.

N° 2 — Pèlerinage au camp de Mauthausen avec extension en Tchécoslovaquie, du 16 au 30 juillet, également complet.

Si vous souhaitez participer à l'un de ces pèlerinages, vous pouvez nous le signaler rapidement, des défections étant toujours possibles. Pour nous permettre de vous contacter rapidement, n'oubliez pas de nous donner votre numéro de téléphone.

N° 3 — PÈLERINAGE DE LA TOUSSAINT DU 29 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1987, à MAUTHAUSEN et ses commandos Ebensee, Hartheim, Linz, Gusen, Melk, Redl-Zipf, Salzburg.

Prix : 2 250 F (environ), de Kehl à Kehl.

Faites votre inscription de principe, dès maintenant, pour garantir votre réservation.

NOS GRANDES RÉUNIONS FRATERNELLES

Rencontre de l'Amitié 1987

Le samedi 24 janvier, nous nous sommes retrouvés, une nouvelle fois, à la Mutualité, pour la Rencontre de l'Amitié.

Les conflits sociaux, les rigueurs de l'hiver n'avaient guère encouragé les gens à venir. Certains se décidèrent au dernier moment, si bien que les organisateurs se trouvèrent un peu désorientés. Mais ils firent immédiatement face.

Le R.P. Riquet prononça les paroles de bienvenue dont il a le secret et immédiatement se resserrèrent les liens qui nous unissent. Avec émotion, il fit, pendant quelques instants, converger nos pensées vers tous les Amis qui nous ont quittés; vers ceux, particulièrement, dont nous avions appris, tout récemment, le décès.

Puis les groupes, selon des habitudes immuables, se formèrent autour des tables judicieusement disposées à une des extrémités de la salle. Comme les convives étaient beaucoup moins nombreux que les années précédentes, les retrouvailles, sans cesse renouvelées, furent calmes mais toujours aussi chaleureuses.

De jeunes enfants, profitant des larges espaces libérés, eurent bientôt improvisé une cour de récréation. Nous souhaitons qu'ils se souviennent de cette soirée, qu'ils reviennent souvent, avec beaucoup d'autres.

Alors, à l'amitié des anciens, se joindra l'espoir d'une longue vie et même d'une survie pour cette Amicale à laquelle nous sommes si attachés.

J. P.

De nombreux Camarades n'avaient pu, comme ils l'auraient souhaité, participer à cette Rencontre de l'Amitié ou au déjeuner du lendemain qui réunissait les Anciens du grand camp et de ce qu'il est convenu d'appeler les petits commandos. Les rigueurs du temps (qui s'étaient particulièrement fait sentir jusqu'à la veille de nos retrouvailles) et la maladie qui devient de plus en plus pesante avec l'âge étaient donc à l'origine de nombreuses absences que nous avons vivement regrettées.

Aussi sont donc parvenus, au Bureau de l'Amicale, de nombreux messages à peu près identiques à celui-ci et que



Photo Marcel CHEVREUX

nous prenons au hasard, pour témoigner que les absents, du moins étaient avec nous par la pensée :

« Depuis des années, le sort est contre ma volonté. Présentement encore, je suis dans l'impérative impossibilité d'être des vôtres.

Navré car je vous prie de croire qu'il me tient à cœur de me retrouver avec mes Camarades, unis dans la solidarité fraternelle qui est la nôtre.

Néanmoins, en pensée et de tout cœur, je serai avec vous en ces grands moments ».

C'est notre ami Henri Pilarczyk, du Lot-et-Garonne, qui s'exprimait en ces termes.

Nos colis et mandats de Noël

« Chers Amis, j'ai bien reçu votre colis. Ayant passé Noël dans la solitude, j'ai été très émue par votre délicate pensée. Votre générosité m'a comblée de joie. Du fond du cœur, je vous remercie. Meilleurs vœux à toute la grande famille ».

Mme Agnès Delis, Vve de Robert
Mle 47 555 - Gusen

« Bien reçu votre colis. Cela m'a fait un grand plaisir, c'est un geste en souvenir de nos chers disparus. La vie d'aujourd'hui ne donne pas le moral aux personnes âgées qui ont déjà vécu des temps si tristes. Je suis fatiguée, je m'ennuie et repense à ceux qui ont tant souffert et ne sont pas revenus.

De tout mon cœur une grande amitié.

Mme M.-M. Saulnier, Vve d'Aimé
Mle 26 550, mort à Hartheim

« Chers Amis, bien reçu votre colis, composé de bonnes choses. Un grand merci. J'ai 87 ans, je suis dans une résidence où je suis très bien et où je trouve beaucoup de sympathie, surtout dans le service médical. J'ai été décorée par l'A.R.A.C. »

« Je viens vous remercier de la part de Maman, Mme Perret. Le colis lui a fait grand plaisir. Elle est dans sa 93^e année; sa santé est encore bonne mais sa vue baisse. Elle vous souhaite à tous une bonne année ».

Mme Morel, sœur de René Perret
Mle 59 880, mort au camp

« Merci de votre gentillesse. Le colis était très beau. Je pense toujours beaucoup à vous ».

Mme Da Silva (85 ans)
Mère de René, mort à Ebensee

« Je tiens à vous remercier pour votre mandat reçu avec vos vœux. Grand merci pour votre geste et pour l'aide qu'il m'apporte ».

Mme Tranchant, Vve de Charles
Mle 28 614

« Cher Monsieur Emile, je vous remercie pour le joli colis que j'ai reçu avec un peu de retard, car envoyé à mon domicile, alors que je viens d'entrer dans une maison de retraite où j'ai passé Noël bien au chaud. Notre patronne est très charmante et compréhensive. J'ai une parisienne comme compagne de table. Je vous embrasse affectueusement. »

Mme Hélène Barbé, Vve d'Emile
Mle 59 523, mort à Gusen II

« Grand merci pour le colis reçu pour les fêtes. Je souhaite à tous une bonne année. »

Mme Anchuelo, Vve de Louis
Mle 4 341

« Très heureuse de recevoir votre colis. Mon fils Jacques et moi-même remercions l'Amicale de son geste généreux et amical.

Mme Torti, Vve de Félix
Mle 28 610

Notre repas du dimanche 25 janvier

Une fois de plus, la joie était dans les cœurs le dimanche 25 janvier où, au Palais de la Mutualité, à Paris, les Anciens et Familles du camp central, de Gusen, Steyr, Linz et de tous les petits commandos se retrouvaient pour leur repas annuel.

La « Rencontre de l'Amitié » qui s'était tenue, la veille, en fin d'après-midi, avait amené de province un certain nombre de Camarades d'autres commandos qui, bien sûr, avaient profité de l'occasion pour prolonger leur séjour dans la capitale et se retrouver aussi à ce repas, en totale communion de pensées.

Si bien que la salle était bien garnie, d'autant plus que des familles entières s'étaient regroupées autour des tables, telle celle de notre Camarade Gaston Focardi, dit « Fosco » qui ne rassemblait pas moins de 17 enfants, petits-enfants, neveux et nièces ou comme la famille Feucher (9 personnes venues de Marseille).

Inutile de souligner la chaude cordialité qui régna tout

au long d'une telle réunion qu'on ne quitte jamais sans un sentiment de regret et en retardant toujours, le plus possible, l'heure de quitter la salle.

A la fin du repas, successivement, notre secrétaire général, Emile Valley, et un autre général (mais de l'Armée, celui-là), notre ami Ménard, ont su trouver les mots qui convenaient pour exprimer les sentiments de tous.

A la suite de cette journée, nous avons eu la joie de recevoir le poème que voici et que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos Amis.

Un dimanche de janvier 1987

*Ils étaient des milliers,
Il en reste quelques-uns ;
Pour ne pas oublier
Il faut croire en demain
J'ai vu des « durs » pleurer
En embrassant l'ami,
Souvenir du passé
Mais brûlant pour la vie.
On se compte et l'on voit
Qu'il y a des places vides,
On fait comme autrefois
On se tait, l'œil humide.
Il faut qu'on se souvienn
Pour que jamais, jamais,
Plus de Mauthausen
De kapos, de gibets.
Il faut qu'on se souvienn
Pour tuer les élans
Du parti de la haine
Qui est toujours vivant.
Il faut qu'on se souvienn
Pour ceux qui sont partis,
Et jamais ne revienne
L'ère de la barbarie.*

Le Neveu de « Fosco » Focardi,
Ancien de Mauthausen - Gusen
Mle 25 506



Photo Marcel CHEVREAU

D'autre part, de Marseille nous est parvenue une carte qui ne nous a pas moins émus et dont voici le texte :

Chers Amis,

La Famille Feucher, de Marseille (neuf personnes) vous remercie de votre aimable réception lors du déjeuner fraternel du 25 janvier 1987, à la Mutualité.

Félicitations et sincères amitiés de tous.

La liste des numéros gagnants à la tombola des BONS DE SOUTIEN 1987 paraîtra dans notre bulletin du mois de Juin.

EN LIBRAIRIE...

Ouvrages disponibles à l'Amicale :

Le Guide de Mauthausen	19 F
Mauthausen « Des pierres qui parlent »	24 F
Album photos « Mauthausen »	24 F
Brochure « Ebensee »	24 F
Brochure « Loibl Pass »	13 F
Brochure « Melk »	13 F
Brochure « Peggau »	14 F

Ch. Bernadac :

186 Marches de Mauthausen	70 F
Le 9 ^e Cercle	70 F
Les jours sans fin	70 F
Les kommandos de femmes	70 F

Prix franco
de port
et embal.

Le camp des femmes	70 F
Mannequins nus	70 F
Médecins de l'impossible	70 F
Le train de la mort	70 F
Les sorciers du ciel	70 F
Les Médecins Maudits (Ch. Bernadac)	99 F
La Déportation	240 F
La Pendaison de Jean Laffitte	82 F
Les Chambres à Gaz, de MM. Kogon, Langbein, Ruckerl, etc.	90 F
Le Tunnel, de A. Lacaze (relié)	80 F
Barbie pour mémoire (Guy Morel)	81 F
Les Bagnes de la Loire au Danube (Louis Breton)	91 F
Le Guide des Anciens Combattants	43 F
La cassette présentation du camp de Mauthausen	30 F

A PERPIGNAN, *du samedi 2 mai*

NOTRE 3

Les camarades et familles qui se sont fait inscrire à l'Amicale pour effectuer le voyage en groupe, par le train (couchettes 1^{re} classe) quitteront **Paris (gare d'Austerlitz), le vendredi 1^{er} mai, à 21 h 25.** — Le rassemblement aura lieu à 20 h 30.

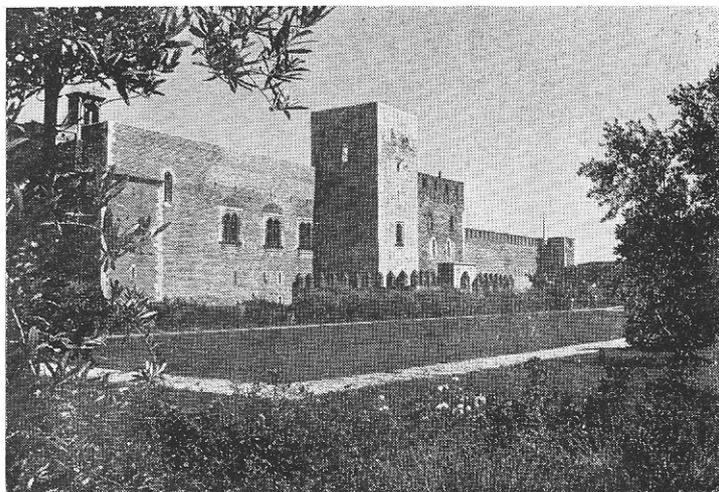
Le train arrivera à **Perpignan le samedi 2 mai, à 7 h 42.**

A notre Congrès, l'Amicale de Mauthausen d'Espagne sera représentée par nos Camarades José Egea-Pujante (ancien du camp où son père est décédé) et Jean Bonet-Estève (lui aussi ancien du camp où son frère est resté). Ils furent, avec Juan Pagès et Amadéo Lopez-Arias (aujourd'hui disparus), dans les premiers à avoir œuvré pour la création de cette Amicale.

Seront également présents : notre ami Mestres (ancien de Sachsenhausen), président de l'Amicale des Déportés de Barcelone; et Maria Olivart, dont le mari est décédé à Mauthausen, et qui se dévoue au sein de l'Amicale de Barcelone.

Beaucoup d'autres Camarades espagnols (que nous ne pouvons ici tous citer) se joindront également à nous, à Perpignan et à Barcelone. Dans cette dernière ville, ils nous accompagneront principalement pour l'hommage qui sera rendu à Juan Pagès, José Sugranès et Amadéo Lopez-Arias.

une excursion en car qui permettra à tous de découvrir notamment le Palais des Rois de Majorque, Sant-Vicens...



Une vue du Palais des Rois de Majorque

Vers 11 h 30, retour vers les hôtels, pour installation.

De 11 h à 15 h, exposition de produits catalans, dans le hall d'entrée du Palais des Congrès.

A 12 h 30, déjeuner de bienvenue à la Cafétéria du Palais des Congrès.

A 14 h 30, dans l'Auditorium du Palais des Congrès, ouverture officielle des travaux du Congrès.

A 17 h 30, dans le même Auditorium, projection du film « Soleil du Roussillon ».

A 18 h 30, à l'Hôtel de Ville de Perpignan, vin d'honneur offert aux Congressistes, par la Municipalité.

A 20 h, en l'ancienne Eglise des Dominicains, dîner et soirée catalane.

Programme des Cérémonies et Manifestations

SAMEDI 2 MAI

A 8 heures, accueil des Congressistes au Palais des Congrès de Perpignan.

De 8 h 15 à 9 h 30, petit déjeuner à la Cafétéria du Palais des Congrès.

A 9 h 30, départ du Palais des Congrès, pour

au lundi 4 mai,

2^e CONGRÈS

NATIONAL

DIMANCHE 3 MAI

De 9 h 30 à 11 heures, visite à pied du centre ville.

A 9 h 30, messe à la Cathédrale Saint-Jean.

A 11 heures, dépôt de gerbes au Monument à la Résistance et au Monument aux Morts.

A 12 heures, en l'ancienne Eglise des Dominicains, banquet de clôture.

Le logement et le dîner auront lieu à l'Hôtel Oriente, à Barcelone.

Le dîner sera suivi d'une soirée cabaret.

Les Congressistes qui participeront à l'excursion en Espagne doivent **obligatoirement** être munis de leur **carte d'identité nationale ou de leur passeport**

LUNDI 4 MAI

A 8 h 30, départ en autocar pour le tour de ville de la Capitale de la Catalogne.

A 10 h, départ pour Montserrat.

Après la visite du célèbre Monastère, déjeuner sur place.

A 16 heures, départ pour Perpignan où les Congressistes arriveront vers 20 heures, à la Gare SNCF.



L'ancienne Eglise des Dominicains

A 16 heures, départ pour l'excursion en Espagne.

Le train qui ramènera les participants à Paris quittera Perpignan à 21 h 17 (couchettes de 1^{re} classe).

Ce train arrivera à Paris (Gare d'Austerlitz), le mardi 5 mai, à 7 h 48.

Le bilan des visites à Mauthausen, en 1986

Le rapport annuel de l'Osterreichische Lagergemeinschaft Mauthausen, établi à Vienne, et qui fait le point sur le nombre des visites enregistrées à la forteresse de Mauthausen et sur les activités entrant dans le cadre de la pérennité du souvenir de ce qui passe entre ses « murs qui parlent » nous a été adressé le 12 février.

Ce rapport est signé par le Docteur L. Soswinski et nos amis Hans Marsalek et Léo Kuhn.

La statistique officielle relative au nombre des visiteurs de Mauthausen en 1986 est donc la suivante :

Etudiants et écoliers autrichiens, 61840.
Etudiants étrangers (dont plus de 8000 italiens), 14284.
Membres de délégations et participants à des cérémonies, 21550.

Visiteurs payants adultes, 78495.
Visiteurs payants jeunes et personnes âgées, 14618.
Membres de l'armée autrichienne, 1087.
Membres de la police autrichienne, 685.
Membres de la gendarmerie autrichienne, 461.
Au total : 193020 visiteurs.

Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de 1985 (211227 visiteurs). La différence provient d'une diminution du nombre des visites de jeunes autrichiens (— 4147) et de l'importance des délégations et participants aux cérémonies (— 11500).

Par contre, les étudiants étrangers ont été plus nombreux en 1986 qu'en 1985 (progression de 3866).

Il est intéressant de noter que les étudiants et écoliers autrichiens qui ont visité l'ancien camp en 1986 sont venus des neuf provinces du Pays et parfois donc de loin.

Bien sûr, c'est la province de la Haute-Autriche (Oberösterreich) où se trouve Mauthausen qui, à elle seule, entre pour le quart environ (15508) dans le chiffre recensé de ces visites de jeunes.

Mais, si les provinces de Wien (13823 jeunes, et de Niederösterreich ou Basse-Autriche, soit la vaste région entourant Wien (avec 10779 jeunes) viennent immédiatement après, on constate que des provinces très éloignées de Mauthausen, ou relativement plus petites que celles précédemment citées, ont fait aussi un effort certain en ce domaine. C'est vrai pour le Vorarlberg (4526 jeunes), le Tyrol (4239), le Burgenland (2341) ou la Carinthie, aux frontières de l'Italie et la Yougoslavie (1257).

La province de Salzburg, elle, a eu 3957 étudiants et écoliers qui sont allés l'an dernier, à Mauthausen.

Entre 1970 et 1986, à l'exception donc de 1986 et aussi



de 1971, la progression a été constante dans les visites de jeunes étudiants ou écoliers autrichiens, ainsi que l'indique la statistique que voici :

1970 : 6218	1982 : 47238
1971 : 5702	1983 : 57241
1972 : 6697	1984 : 59761
1973 : 9787	1985 : 65987
1974 : 13949	1986 : 61840
1975 : 16322	
1976 : 17198	
1977 : 18407	
1978 : 28527	
1979 : 46689	
1980 : 41762	
1981 : 45343	

Au total : 548668 dont
205040 dans les années de
1971 à 1980 et 337410 dans
les six années qui ont
suivi.

En ce qui concerne les étudiants étrangers ayant visité notre ancien terrible bagne, la progression est également constante d'année en année.

Il n'y a pas eu de recensement avant l'année 1977 où ils furent dénombrés 2121 contre 3014 en 1978, 3287 en 1979, 3245 en 1980, 3479 en 1981, 5943 en 1982, 6172 en 1983, 8739 en 1984, 10418 en 1985 et, nous l'avons dit 14284 en 1986. Au total, ces étudiants étrangers qui sont allés à Mauthausen entre 1977 et 1986 ont donc été au nombre de 60702.

Le rapport de l'Osterreichische Lagergemeinschaft Mauthausen signale par ailleurs que les cérémonies commémoratives habituelles à Mauthausen et dans ses principaux commandos se dérouleront, cette année, du 15 au 18 mai.

La cérémonie principale, à la forteresse, aura lieu le dimanche 17 mai.

Protestant contre ceux qui osent mettre en doute l'existence de la chambre à gaz de Mauthausen, nos Amis autrichiens font état des preuves irréfutables qui existent à cet égard et jugent inutile, en conséquence, de relancer le débat à cet égard.

Ils illustrent enfin leur rapport par deux saisissants et très évocateurs dessins dus à Agostino Barbieri, des dessins qui sont déposés à la Pinacothèque de Milan et que nous nous autorisons ici à reproduire à notre tour, tant ils traduisent bien deux des pôles particulièrement marquants de l'enfer concentrationnaire nazi à Mauthausen, soit d'une part la terrible carrière aux 186 marches et, d'autre part, les gazages dans l'enclos du bunker que tous les visiteurs connaissent bien.



Soirée en hommage à la mémoire de Artur-Gérard LONDON

A l'initiative du Comité pour la Défense des Libertés en Tchécoslovaquie (dont il était le président d'honneur), de l'Amicale des Anciens Déportés et Familles des Disparus de Mauthausen, de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'AMILAR (Amicale de Liaison des Anciens Résistants Juifs) et avec le concours de l'Institut National de l'Audio-visuel, le mardi 27 janvier, en soirée, au Centre Rachi (30, boulevard Port-Royal, à Paris) un très émouvant hommage a été rendu à la mémoire de notre excellent Camarade Artur London, récemment disparu et dont nous avons rappelé la vie si riche et hélas ! si tourmentée dans notre précédent bulletin.

Grâce à des films souvent inédits (Chris Marker, sur le tournage de « l'Aveu » ou Camoli « La Pétition du Havel ») ; à des extraits du grand classique qu'est « Mourir à Madrid », de Rossif ; à des extraits d'émissions des télévisions française et suisse ; à quelques scènes de pièces comme « Merle siffler » qui fut écrite par Lise et Gérard London avec la participation de G. Drouet ; à l'audition de musiciens de jazz et d'un pianiste, à des réflexions sur la signification et la portée du tournage de « l'Aveu », la grande figure d'Artur-Gérard London a vraiment ressurgi dans sa plénitude. Nous avons revécu les principales étapes de sa vie politique, de sa participation aux Brigades internationales en Espagne, à son action dans la Résistance (M.O.L.), à sa déportation et à sa résistance au camp de Mauthausen, jusqu'au procès de Tchécoslovaquie, puis l'écriture de « l'Aveu » et la lutte qu'il n'a cessé de mener depuis pour les libertés.

Une lecture d'extraits de « l'Aveu », par Daniel Gelin, a servi de fil conducteur à cette prenante évocation.

La salle était complètement garnie et très recueillie. Au premier rang de l'assistance, on trouvait bien sûr bon nombre de Responsables de l'Amicale et d'Anciens de Mauthausen qui habitent Paris ou sa banlieue. Beaucoup d'autres auraient certainement souhaité être présents, n'eut été l'éloignement qui constitue toujours un sérieux handicap.

Notre grand ami, le Docteur Louis-François FICHEZ n'est plus



Dans sa maison familiale de Valescure, notre ami, le docteur Louis-François Fichez, est décédé subitement, au soir du dimanche 4 janvier.

Ancien de Mauthausen, le docteur Fichez fut l'un des principaux pionniers, un des fondateurs de la F.N.D.I.R.P. à laquelle sans relâche, jusqu'à son départ à la retraite, en juin 1981, il a consacré sa science, toute sa vitalité, son cœur généreux et un dévouement inlassable.

Au lendemain même de la Libération, il fut à l'origine des remarquables installations médico-sociales qui sont une des plus belles et des plus grandes réalisations de nos Amis du 10, rue Leroux. Et depuis lors, inlassablement, il a œuvré à parfaire cette œuvre qui démarra avec le dispensaire que tous connaissent ou ont connu, pour s'étendre avec le Centre Frédéric-Henri Manhès, à Fleury-Mérogis, le centre Jean Moulin dont il était le médecin-directeur, et plus récemment avec la création, également à Fleury, de la maison médicalisée Marcel Paul.

Le Docteur Fichez se plaisait, à l'occasion, à rappeler qu'il fallut réellement « tout inventer » dans ce domaine, « tout créer de bric et de broc », mais qu'il fallait « foncer », car il y avait des déportés qui continuaient à mourir et pour lesquels peu de choses étaient faites ».

Il apporta une importante contribution aux recherches sur les séquelles de la pathologie de la déportation, ce qui a permis d'étayer le fondement du droit à réparations en faveur des anciens déportés et internés, partant de sauver un grand nombre de survivants. Ses travaux, en ce domaine, ont fait autorité et, dès 1948, en compagnie des Professeurs Richet, Gilbert Dreyfus et du Docteur Uzan, il a présenté devant l'Académie de Médecine, l'une des premières études sur les séquelles des états de misère physiologique que subirent les Déportés. Cela devait aboutir à ouvrir la voie à la reconnaissance, par le code des pensions, d'une pathologie spécifique dont tous peuvent, depuis longtemps, mesurer l'importance.

Ayant participé à la Résistance au sein

de l'O.C.M. « Centurie », le Docteur Fichez avait été arrêté par la Gestapo le 1^{er} février 1943.

A Mauthausen, il fut affecté au « revier » et participa au Comité clandestin de Résistance du camp.

Le Docteur Louis-François Fichez était officier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre et commandeur de l'Ordre national du Mérite.

Ses obsèques ont eu lieu, le mercredi 7 janvier, à Saint-Raphaël (Var), en présence de nombreux Camarades venus témoigner de leur vive reconnaissance pour tout ce qu'il a fait. Au premier rang de ceux-ci, la F.N.D.I.R.P. était particulièrement représentée par Claude Meyroune et Charles Joineau, membres de la présidence à laquelle le Docteur Fichez appartenait lui aussi.

Notre Amicale de Mauthausen était représentée par son secrétaire général Emile Valley et l'un de ses vice-présidents, Frédéric Ricol, ami de toujours du Disparu.

C'est Claude Meyroune qui a exprimé avec beaucoup d'émotion et de chaleur l'hommage affectueux de la F.N.D.I.R.P. à l'égard de celui qui fut « l'instigateur et le dirigeant des œuvres médico-sociales » de cette grande Association, mettant aussi en relief ce que tous doivent à l'action menée par celui-ci dans « la défense de leurs droits à survivre et à se soigner convenablement ».

Au nom de notre Amicale de Mauthausen, Frédéric Ricol évoqua « l'homme jeune, gai, rayonnant et d'une confiance totale dans la victoire des Alliés » qu'il avait découvert à Mauthausen.

Et de constater alors que « c'est cette volonté de vivre en homme libre » qui lui fit « accepter, au camp, malgré les dangers que représentait une telle décision, d'être un des quatre responsables du Front national, organisation clandestine de Résistance française qui avait, entre autres, comme tâche, la coordination des actions de résistance des différentes sensibilités d'opposants au régime nazi ».

Il rappela que Louis-François Fichez (qui n'était alors encore qu'étudiant en médecine, fut un des piliers de la solidarité nationale française. « Je le revois transportant, périodiquement, de fines tranches de pain cédées, sur leurs maigres rations, par les Français les plus valides du camp, pour aller les remettre à nos compatriotes affaiblis, hospitalisés dans l'épouvantable infirmerie dénommée le camp russe, en souvenir des horribles massacres des ressortissants de cette nationalité, massacres qui eurent lieu lors de la construction de cette infirmerie », déclara-t-il.

Et Frédéric Ricol ne pouvait manquer à son tour, bien sûr, de souligner qu'un tel engagement dans la solidarité devait demeurer la règle de vie de toute la vie du Docteur Fichez qu'il salua comme un grand humaniste, avant que d'exprimer à Madame Fichez et à ses enfants, nos sentiments les plus affectueux et les plus douloureux.

RECHERCHES

Qui se souvient avoir connu Jean-François DETEIX, né à Paris en 1908, arrêté le 13 janvier 1944, emprisonné à Fresnes, Romainville, Compiègne (Mle 28 039). Déporté à Mauthausen en avril 1944 sous le Mle 62 278 et décédé à Mauthausen le 14 mars 1945.

Sa fille, M^{me} Denise DETEIX, 2, allée des Biches, 78170 La Celle-Saint-Cloud, serait heureuse d'avoir des contacts avec des camarades l'ayant connu.

GRAND VIN DE FRANCE

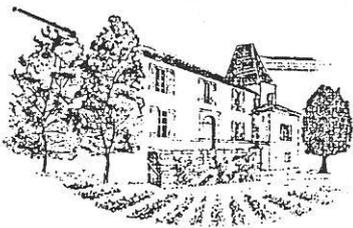
directement de la propriété

Châteauneuf du Pape rouge et blanc
Côtes-du-Rhône rouge, rosé et blanc

JEAN COMTE DE LAUZE

- 7, Avenue des Bosquets -
84230 Châteauneuf du Pape

Tarifs spéciaux aux lecteurs du Bulletin



VIN DE BORDEAUX

Château Maison Noble

ROGER et YVONNE PUPOVAC

PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS

Les meilleurs moments de la vie, et il y en a heureusement encore, méritent d'être célébrés avec une bonne bouteille de vin, surtout lorsqu'il s'agit de bons petits bordeaux garantis AOC et mis en bouteilles au château comme ceux que le soussigné (anciens de Linz 3, matricule 60472) est heureux et fier de vous proposer aux conditions ci-après :

Prix TTC départ chais Maison Noble plus transport.

Bordeaux rouge 1985 : le carton 12 bouteilles 75 cl - 288 F.

Bordeaux blanc sec - AOC entre deux mers : le carton 12 bouteilles 75 cl - 240 F.

Expédition franco de port au prix ci-dessus possible à partir de 12 cartons, d'où avantage de grouper les commandes.

PUPOVAC Roger

Saint-Martin-du-Puy

33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

Tél. 56 71 86 53

IMPORTANT

Malgré nos mises en garde, des camarades pensent encore qu'en cas de décès, leur veuve touchera 50 % de leur pension. Nous tenons à bien préciser à nouveau que la pension de Veuve de Guerre n'a pas de rapport avec le taux de pension du déporté, mais qu'elle est la même pour toutes les Veuves de Guerre, c'est-à-dire actuellement de 2488 F par mois, au taux normal.

VENDREDI 8 MAI

Les Cérémonies Anniversaires de la Victoire

Prisonnier de guerre transféré à Mauthausen,

UN CAMARADE SOVIÉTIQUE ÉVOQUE SES SOUVENIRS

Un camarade soviétique, Vasili Chakhov, ancien de Gusen, nous a envoyé un récit que notre amie, Mme Jeannine Baranowsky, de Boulogne-Billancourt, a eu la gentillesse de nous traduire.

Sans aucun doute, ce que cet ami russe a tenu à nous raconter ne sera pas sans éveiller quelques souvenirs pour certains de nos camarades et, en tout cas, l'intérêt en est incontestable sur le plan historique et sur les circonstances dans lesquelles certains soldats de l'Armée rouge se sont retrouvés, avec nous, à Mauthausen.

Voici donc ce que nous écrit Vasili Chakhov :

« J'avais rencontré Ivan Klavdievitch Tolstikov au camp des prisonniers de guerre 7 A, de Moosburg, près de Munich.

« C'était pendant l'hiver de 1941-42 et dès lors nous devinmes amis.

« En mars 1942, nous fûmes envoyés à Munich à l'usine de locomotives Kraus-Maffey. Là nous étions 800 hommes exténués par la faim, le manque de sommeil, injuriés et abaissés. Nous travaillions dans les ateliers de fonderie et de forge et nous exécutions toutes sortes de travaux de service.

« De temps à autre, par l'intermédiaire des ouvriers allemands, nous avions la possibilité de nous procurer un journal allemand. Le plus souvent c'était le Volksicher Beobachter. Ivan l'appelait le menteur national.

« C'était lui qui traduisait et faisait des commentaires très détaillés des informations recueillies.

« En mars 1943, à Munich, fut créée l'organisation clandestine antifasciste, organisation d'entraide des prisonniers de guerre. Tolstikov en devint un des participants les plus actifs à l'usine où il travaillait avec des espagnols et des français.

« Avec un de ses amis, Ivan Tolstikov prépara une évasion. Un plan ayant été établi, les camarades espagnols trouvèrent une carte et élaborèrent un itinéraire. Mais au dernier moment, Tolstikov tomba malade. Son ami put s'évader avec un autre camarade. Tous deux réussirent et Ivan en fut très heureux.

« Ivan Tolstikov était un homme modeste, simple, d'une grande spontanéité et intelligent. Il parlait l'allemand, le français, un peu l'espagnol et pouvait aussi s'entretenir avec les serbes. Il disait qu'il était doué pour les langues. Avec les français il discutait sur la guerre et la politique. Il était un grand ami des espagnols.

« Nous devons obligatoirement avoir un interprète et nous pensions qu'Ivan Tolstikov était particulièrement qualifié pour assumer cette charge. Mais lui qui haïssait tant l'ennemi et n'admettait pas qu'on puisse le servir se mit alors dans une violente colère. Vous voulez que je sois le laquais de ces fascistes, s'écriait-il et nous avions beau lui expliquer qu'il était très important que l'interprète soit un homme à nous, il ne voulut rien entendre. Il nous fallut donc recommander quelqu'un d'autre et c'est ainsi qu'Andrei Loutz est devenu notre interprète à la grande satisfaction d'ailleurs d'Ivan.

« Le Front des Antifascistes » nous faisait parvenir des tracts. Avec ses amis, Ivan Tolstikov les distribuait à l'usine. Quand tout le monde était dans les abris, durant les alertes aériennes, il les fournait n'importe où sur le chantier.

« Sur place nous accomplissions également du sabotage. C'est ainsi, par exemple, qu'un jour nous avons mis le feu à un entrepôt.

« Quand notre organisation est devenue plus forte, nous eûmes un journal manuscrit portant le titre « La lutte continue ». Je me souviens du premier numéro de ce journal où Tolstikov avait publié un article.

« Bien sûr, la Gestapo ne pouvait manquer de finir par découvrir les activités de notre organisation clandestine. C'est dès lors que les arrestations et les tortures ont commencé. Un des premiers à en être victime fut Ivan Tolstikov. Battu et torturé, il fut envoyé au camp de concentration de Dachau. Là, de nouveau, ce fut la torture, les interrogatoires.

« Le 4 septembre 1944, 92 soldats soviétiques furent ainsi fusillés.

« Ivan Tolstikov et d'autres camarades furent envoyés à Mauthausen.

« A Mauthausen, Tolstikov travaillait comme électricien. Le Comité international antifasciste du camp lui confiait de nombreuses tâches.

« Après la libération du camp, Ivan Tolstikov, avec le colonel Mitrofan Chamecheiev se battirent avec courage et résolution pour anéantir la garnison SS et nettoyer les environs de Mauthausen des fascistes qui s'y cachaient.

« Le 8 mai, Ivan Tolstikov était présent à la réunion du Comité international des Déportés politiques de Mauthausen. C'est lui qui traduisit en russe le texte du télégramme de félicitations qui fut adressé au gouvernement soviétique.

« Ivan Tolstikov est mort tragiquement en 1947. »

L'Amicale était présente

Le 14 décembre, à la messe solennelle, en l'église des Invalides, pour tous les Morts des guerres.

A la cérémonie au Mont-Valérien, pour l'anniversaire de l'exécution de 100 otages.

Le 17 décembre, à l'Inauguration du Square des Combattants d'Indochine.

Le 19 décembre, à la cérémonie à l'Arc de Triomphe, en hommage aux Combattants d'Indochine.

Le 18 janvier, au ravivage de la Flamme, sous l'Arc de Triomphe, par l'Amicale d'Auschwitz.

Le 27 janvier, à la Cérémonie à l'Arc de Triomphe, pour l'anniversaire de la Libération du camp d'Auschwitz.

Le 1^{er} février, à la messe, aux Invalides, et à la cérémonie, à l'Arc de Triomphe, pour tous les Morts pour la France.

Le 19 février, au ravivage de la Flamme, sous l'Arc de Triomphe, par l'Amicale d'Eysses (rescapés de Dachau).

Le 22 février, à la messe, aux Invalides, pour le 71^e anniversaire de la bataille de Verdun.

Le 8 mars, par P. Weydert, à la Rencontre annuelle des Anciens de Buchenwald-Dora.

Merci à notre Président qui nous représente très souvent dans toutes les cérémonies, ainsi qu'à notre Porte-drapeau, P. Escribano, toujours présent.

Quelques informations EN BREF...

● Ancien kapo à Gusen, Otto Heidemann, aujourd'hui âgé de 74 ans, a été condamné, par le Tribunal de Berlin-Ouest, à dix ans de prison, pour avoir, en juin 1941, tué, en le piétinant sauvagement, un déporté polonais, Jozef Wojdanowski, qui s'était caché dans un recoin de la carrière où il travaillait.

C'est sur une civière que ce bourreau a entendu la sentence, car il est maintenant incapable de se tenir debout.

Plusieurs autres meurtres lui étaient aussi reprochés. Ils n'ont pas été retenus par le Tribunal qui a estimé que les témoignages s'y rapportant n'étaient pas suffisamment sûrs pour asseoir sa conviction.

● Le procès ci-dessus est l'un des derniers qui ont été engagés, en Allemagne Fédérale, contre les criminels nazis et leurs acolytes.

Fin octobre, le Parquet de Berlin-Ouest a, en effet, définitivement classé le dossier de la Haute-Cour de Justice hitlérienne dont les juges ont condamné 5242 personnes à mort, en onze ans.

● La loi du 19 janvier 1983 a mis à la charge des personnes hospitalisées l'obligation d'acquitter une somme journalière dite « forfait hospitalier ».

Ce forfait qui avait été fixé à 20 F par jour par décret du 31 mars 1983, a été porté à 23 F par jour, à compter du 1^{er} janvier 1986.

Nous rappelons que les *penionnés de guerre* sont dispensés de le payer. Pour eux, la charge en incombe au Ministère des A.C., lorsque l'affection nécessitant l'hospitalisation est prise en compte par la pension de guerre, et par la Sécurité Sociale pour les affections non prises en charge par la pension de guerre.

● La valeur du point ayant été portée à 60,26, à compter du 1^{er} décembre 1986 la retraite du combattant (33 points) ressort à 1988,58 F par an.

En ce qui concerne les veuves de mutilés, par mois, leur pension est de :

1551,95 F au taux de reversion.

2327,51 F au taux normal.

3103,39 F au taux exceptionnel

● Le plafond des ressources pour pouvoir bénéficier du Fonds National de Solidarité est fixé à :

31930 F par an pour une personne seule.

55940 F par an pour un ménage.

Et ce Fonds National de Solidarité donne droit à 17800 F par an pour une personne seule et à 29480 F pour un ménage (14740 F x 2 par allocataire).

● Pour pouvoir bénéficier de l'aide ménagère à domicile, il faut avoir un plafond de ressources au plus égal à celui fixé pour le Fonds National de Solidarité.

La contribution de l'usager est fixée par le Conseil Général, en fonction des ressources réelles de la personne concernée.

● Le plafond de ressources pour bénéficier de l'indemnité de veuvage est fixée à 8888 F par trimestre.

Cette indemnité de veuvage est de :

— 2370 F par mois la première année ;

— 1557 F par mois la deuxième année ;

— 1250 F par mois la troisième année.

● L'aide médicale à domicile peut être accordée aux personnes dont le plafond de ressources n'est pas supérieur à celui fixé pour l'allocation du Fonds National de Solidarité.

Cette allocation simple peut atteindre 1096,67 F par mois soit 13160,04 F par an.

L'homme est hélas ! disparu Son message nous reste

C'est avec émotion qu'au sein de notre Amicale nous avons appris la mort accidentelle, dans un avion, au Cameroun, de M. Michel Baroin, P.D.G. du Groupe G.M.F. et de la F.N.A.C., Maître de Conférences à l'Institut des Sciences Politiques.

Les titres et qualités de cet homme hors du commun ont été unanimement vantés par les plus hautes Personnalités de la Nation et la Presse, la Radio, la Télévision s'en sont largement fait écho.

En ce qui nous concerne nous ne pouvons oublier qu'à notre « Rencontre de l'Amitié », du 2 février 1980, Michel Baroin était notre invité d'honneur. Et il s'est alors adressé à nous en des termes particulièrement appréciés dont nous croyons bon aujourd'hui de rappeler ici quelques extraits essentiels, ce qui sera notre façon de rendre hommage à sa mémoire.

Aux côtés de notre vice-président, le R.P. Riquet, et de notre secrétaire général, Emile Valley (notre photo), s'adressant aux Camarades et Familles rassemblées à la Mutualité, Michel Baroin avait déclaré :

« Je disais récemment, devant mes amis résistants que la Résistance fut le merveilleux moyen de réunir tous ceux qui, sans elle, seraient restés épars et se seraient ignorés. Elle est une formidable force de pureté, de courage, de sacrifice dans le respect de la différence au-delà des titres, des origines ou des partis. »

Une formidable force de prise de conscience. Elle est le rassemblement des hommes et des femmes de bonne foi et de devoir.

Vous autres, anciens déportés, vous avez en plus connu ce qu'il y a de pire la plus profonde des douleurs dans la chair et dans l'esprit. Vous êtes de ce fait dépositaires du plus précieux trésor : vous savez qu'il est possible, pour un homme, de tout supporter, de tout endurer et que l'homme peut vaincre et reconstruire.

.....

Vous savez que sans l'espérance on ne trouve pas l'inspiration.

.....

Il est devenu banal de dire que notre civilisation, c'est-à-dire notre manière de penser, de sentir, d'agir qui est celle des êtres issus du berceau méditerranéen, est en crise.

Alors que l'on pouvait estimer que, issue d'un harmonieux mélange grec, judéo-chrétien et latin, elle était équilibrée à la mesure de l'homme et source de bonheur.

Ce que l'on constate aujourd'hui est très exactement le contraire : nous voyons se multiplier des comportements qui se manifestent dans la plupart des domaines de la vie et qui se nomment :

— l'insatisfaction, l'inquiétude, l'indifférence, l'intolérance, l'agressivité, la violence, la guerre et l'assistance ; c'est-à-dire des manifestations qui sont opposées à l'éthique qui est la vôtre et qui se résume en ces maîtres mots : l'hom-



me, la fraternité, la solidarité, la liberté, l'égalité des chances, le droit à la différence, la responsabilité, le dévouement à la patrie, à la république et à la démocratie.

Plus que jamais, nous avons besoin de vous.

Quand, dans le monde entier, des cercles de pensées, des séminaires, que sais-je encore, rassemblent des hommes et des femmes qui s'interrogent sur le rôle, la place et le devenir de l'homme dans l'humanité, il vous appartient de rappeler que l'homme n'est rien s'il n'a pas le sentiment d'appartenir à une communauté.

Il vous appartient de rappeler que la voie royale est un long et dur chemin qui exige persévérance, force et vigueur, et que pour y marcher il ne faut pas aspirer au repos et accepter parfois de risquer sa vie.

Je ne crois pas m'être trompé en pensant que tel est le sens de la leçon que vous nous avez donnée dans la guerre comme dans la paix ; je ne crois pas non plus me tromper en estimant que vous n'appartenez pas au passé, mais au présent, et que pour notre avenir c'est en vous que réside l'espérance.

Il nous appartient à nous de le comprendre et de le faire comprendre. Le moment en tout cas nous paraît bien en être venu.

Et cela, nous devons le faire ensemble, sinon les morts auront légué aux vivants une tâche que ceux-ci se seront trouvés hors d'état d'accomplir et par leur faute.

Michel Baroin n'est plus. Son message demeure et, dans toute la mesure des forces qui nous restent, nous continuerons à nous montrer dignes de la confiance qu'il mettait en nous.

OFFREZ DONC

UN CHAMPAGNE BRUT

en le commandant directement à la propriété

CHAMPAGNE Gaston CHIQUET

Récoltant - Premiers crus

Famille de Mauthausen

890-912, avenue du Général - Leclerc

51318 DIZY près EPERNAY (Marne)

Expédition franco à partir de 18 bouteilles (se référer à l'Amicale)

Derniers échos sur notre pèlerinage de la Toussaint

Dans notre dernier bulletin, nous avons réservé une très large place aux lettres que nous ont adressées les participants de notre pèlerinage de la Toussaint 1986 et, tout spécialement, nous avons eu plaisir à donner la parole aux jeunes qui faisaient partie du groupe et qui n'étaient pas moins de 36.

Depuis lors, nous sont encore parvenues des lettres de ces jeunes dont nous ne saurions manquer de nous faire ici l'écho :

Emmanuelle COGNET (15 ans), lauréate du Concours de la Résistance et de la Déportation à Lyon, nous a fait savoir qu'elle n'a pu écrire plus tôt car, à son retour d'Autriche, elle a été malade. Nous espérons qu'il s'est agi de peu de chose et qu'elle est désormais complètement rétablie, ayant affronté les rigueurs de l'hiver sans problème.

Elle s'exprime en ces termes très simples mais qui ne sont pas moins éloquentes :

Ce pèlerinage a été très enrichissant pour moi. Les visites des camps (qui sont extrêmement émouvantes) et les témoignages des anciens déportés m'ont permis d'apprendre et de comprendre beaucoup de choses, bien souvent avec beaucoup de peine et d'horreur.

J'ai pu également discuter avec d'autres jeunes, ce qui était également très intéressant.

Les gens de l'Amicale ont aussi voulu nous faire visiter le maximum de l'Autriche en un minimum de temps, pour nous rendre ce voyage agréable. Ils y sont parfaitement arrivés ; ils nous ont gâtés. Merci du fond du cœur pour ce merveilleux voyage.

Yannick RIZZI (16 ans), prix du Concours pour les Alpes-Maritimes, dans le récit qu'il nous a fait parvenir au sujet de son voyage, se plait d'abord à souligner que le contact, après le départ, s'est vite établi entre tous. Il ne cache pas ensuite qu'il a été séduit par la ville de Vienne et que, notamment, Schonbrunn l'a fasciné.

Puis, il en vient rapidement à parler de ce qui constituait le but du voyage et qui « s'est dessiné avec la cérémonie au crématoire de Melk. »

Il écrit :

« Ce crématoire, même 40 ans après, a gardé son aspect lugubre, sinistre. De plus, les murs, ornés de plaques commémoratives, venant de tous les pays et à la mémoire des déportés, sont poignants... »

C'est avec une grande émotion que je suis entré au camp de Mauthausen où tant de crimes ont été commis.

Nous nous sommes tout de suite dirigés vers le Monument français où les Anciens Déportés, par une cérémonie émouvante, ont su nous faire partager leurs sentiments à l'égard de leurs Camarades qui n'ont pas eu la chance de goûter à la liberté retrouvée. Par la suite, nous avons entrepris la visite du camp lui-même et celle-ci a eu d'autant plus d'intérêt à mes yeux que les Anciens Déportés présents nous ont apporté leurs témoignages et des éclaircissements sur la vie quotidienne du camp, qu'ils nous ont fait revivre, pour quelques instants, l'enfer de Mauthausen...

Je tiens à remercier vivement tous les membres de l'Amicale de Mauthausen pour ce très beau voyage et la valeur du témoignage apporté.

Je tiens à dire que j'ai agréablement été surpris par la simplicité, la gentillesse et la générosité de tous les participants.

Le souvenir de ce séjour restera toujours gravé au fond de ma mémoire.

Et **Nathalie BOURLANGER** (15 ans), de Nantes, elle aussi lauréate du Concours de la Résistance et de la Déportation, en envoyant ses vœux à l'Amicale, s'est exprimée en ces termes :

Votre journal m'a fait revivre le pèlerinage de la Toussaint dont je garde un très bon souvenir. Ce voyage a complété la recherche que j'avais faite sur la seconde Guerre Mondiale pour constituer mon dossier. Je n'oublierai jamais les témoignages poignants d'anciens déportés qui sont les seuls à pouvoir révéler ce qu'était la vie dans les camps. Maintenant, je sais qu'il faut se battre pour la Liberté.

Le 27 décembre, **Emmanuelle MARTINOT**, 15 ans, prix de la Résistance de l'Aisne, nous écrivait une très longue lettre de Soissons. Bien sûr, nous ne pouvons ici que donner un petit condensé des impressions qu'elle nous livre avec talent et sensibilité.

« Voilà déjà un mois que j'ai, à regret, quitté l'Autriche

que j'ai découverte grâce au voyage que vous m'avez offert et très sincèrement, je vous en remercie » commence-t-elle par dire avant que de constater : *« Jamais un pays, nouveau pour moi, ne m'avait à ce point enchantée. Même si ce voyage n'avait pas un but touristique, il aura fait naître une amoureuse inconditionnelle de ce pays, en tous points étonnant et superbe ».*

Et tout aussitôt après elle souligne : *« Cette semaine passée en découvertes, témoignages les plus divers, contacts, en un mot en émotions, fut des plus heureuses, des plus riches, parfois des plus dures, par certains côtés, que j'ai jamais vécues. De plus, les divers contacts m'ont permis d'affirmer certaines de mes idées et peut-être même idéaux ».*

Par le détail, Emmanuelle Martinot revit ensuite ses découvertes et analyse les chocs successifs qu'elle a ressentis.

Vient le moment de la séparation à la Gare de l'Est.

Elle constate encore : *« A peine une heure et demie plus tard, je suis chez moi et il m'est affreusement difficile de penser aux personnes avec lesquelles j'étais quelques heures auparavant... Il semble qu'il y ait un décalage entre moi et ce qui m'entoure et qui m'est pourtant si familier... »*

Et elle termine : *« Je voudrais donc simplement vous dire combien il est difficile de résumer ses émotions, des sensations et que si cette lettre, en forme de compte rendu, paraît superficielle, elle n'en est pas moins sincère. Je vous exprime donc toute ma gratitude, à vous Monsieur Guerbette, à l'Amicale de Mauthausen, ainsi qu'à mon professeur, Madame Pitois, en reconnaissance des témoignages reçus et encore des émotions qui ne s'écrivent pas, pas plus que ne se décrit l'enfer que les déportés ont vécu et que ceux qui en sont sortis nous ont fait comprendre. Quoi qu'il arrive, images et mots recueillis lors de ce voyage sont désormais, pour moi, indélébiles ».*

CUVÉE SPÉCIALE DE L'AMICALE DE MAUTHAUSEN



Appellation Côtes de Provence Contrôlée

A l'intention particulière de nos Camarades et Familles, Emmanuel PLAUCHUT (petit-fils de notre vice-président Michel Hacq) vous offre ces conditions exceptionnelles, en vous référant de l'Amicale.

TARIFS 1987 PORT COMPRIS

Rouge - Rosé - Blanc

12 bouteilles	305 F	48 bouteilles	975 F
24 bouteilles	535 F	60 bouteilles	1 195 F
36 bouteilles	755 F		

Tarif valable jusqu'au 1^{er} décembre 1987

COUPON-REPONSE

Nom

Adresse

Ville

Code postal

..... bouteilles de rouge

..... bouteilles de rosé

..... bouteilles de blanc

A retourner, accompagné du règlement par chèque ou mandat à Emmanuel PLAUCHUT - Domaine de Grandpré 83390 PUGET-VILLE (tél. 94 48 32 16)

SOUSCRIPTION *(liste arrêtée au 31 décembre 1986)*

Nombreux sont nos Camarades, nos Familles, nos Amis qui, dès la fin 1986, nous ont réglé les bons de soutien, la cotisation et y ont généreusement ajouté un supplément pour la souscription. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

DÉPORTÉS :

- 10 F. — R. Chouet.
20 F. — G. Lemordant, G. Juvignat, M. Martin, R. Ripou, Mme J. Fanel.
40 F. — P. Almarza, S. Catalayud.
50 F. — A. Amieux, Aguilera-Moreno, L. Bourdin, M. Binet, J. Bonillo, J. Aliau, J. Banet, E. Bourlier, M. Bosch, G. Bombardier, R. Bargueno, R. Blanc, H. Bousset, F. Blas, J. Beteille, M. Besancenez, R. Chef, M. Carrier, A. Codina, E. Corboli, J. Carraz, J. Coudert, M. Champeix, J. Calderon, G. Criado, J. Coquelet, R. Chanut, F. Carron, A. Coudert, F. Carayol, J. Chanton, L. Caboussin, R. Chevalier.
A. Daouze, J. Dapère, A. Duvivier, J. Dorlan, R. Dufaut, G. Dufлот, M. Dominguez, P. Daix, V. Delgado, R. Dinatd, L. Elie, H. Georges, P. Gaudin, E. Garridos, A. Gracia, M. Gimeno, L. Guilleux, A. Gorin, J. Guerbette, M. Georges, J. Garcia, P. Garcia, L. Gomez, E. Gonzalez, H. Herrero, J.-E. Hueber, P. Jayer, Ch. Jacquin, E. Kaper, R. Kieffer, J. Lejal, A. Louvel, G. Laurençon, R. Lecomte, F. Lattre, J.-M. Lavigne, M. Lama, H. Lalisse, R. Lecornec, P. Moreno, J. Moreno, M. Mayans.
J. Mansching, S. Marcos, M. Marin, A. Mateo, A. Masse, L. Martinez, J. Mourrot, J. Monjaret, J. Ollé, R. Parisse, M. Poutiers, M. Pincemin, N. Perez, J. Prina-Cerai, E. Pimentel, F. Puertolas, R. Perrier, G. Passage, E. Planello, F. Piatkowski, Mme Paysse, G. Psaltopoulos, Ch. Roth, M. Riva, H. Rosen, J. Reminiac, J. Romero, R. Renard, E. Redondo, Agapito Ruiz, Y. Suquet, J. Struck, D. Serrano, M. Salou, B. Sanchez, A. Sanchez, M. Salas, E. Sadoux, V. Scarsi.
A. Terres, E. Thome, N. Trinet, A. Parizot, R. Perrin, E. Pouliquen, J. Petitjean, Joaquim Rodriguez, M. Sevens, F. Vizcaino, A. Valy, L. Vilalta, M. Ovinez, R. Wesson, J. Wachowicz.
60 F. — M. Pinol, B. Aixas.
100 F. — Y. Avia, R. Arboleda, J. Antonioti, M. Arranz, A. Ayache, J. Arnaud, R. Blanchard, G. Blot, R. Baumann, M. Broussier, M. Bronzina, A. Blanc, N. Bonaste, A. Broust, R. Barty, A. Barcelo, A. Biquillon, G. Bresil, F. Brignon, J. Corti, J. Cespedes, C. Cabeza, A. Cloup, M. Caballero, E. Chevrier, L. Croze, F. Checa, Charlan-Rey, E. Choppick.
F. Canaud, R. Crochet, J. Canovas, J. Del Olmo, F. Desmoulin, R. Dreyfus, Y. Descroix, A. Debias, A. Daref, G. Dubois, A. Diaz-Hortas, E. Duvail, M. Deléglise, R. Deleaz, A. Dauteuille, F. Delgado, J. Escoda, F. Escobar, J. Foraste, A. Fougereuse, V. Fuster, B. Feledy, D. Gutierrez, P. Garaccio, L. Ginet, P. Gattinoni, R. Gouffault, J. Gomez, L. Gagne, A. Genton, G. Garcia Arranda, M. Guichard, E. Gonzalez, G. Henry, J. Herrada, L. Hernandez, F. Huch, J.-N. Herpin, G. Kormes, S. Lewandowski, Y. Lerouge, R. Lombard, L. Laparra, R. Lajeune, P. Le Caër, G. Lefèvre, R. Lepage, F. Lopez-Rodriguez, J. Manzano, A. Morin, A. Mijoin, R. Mouton, A. Martinez, M. Manzano, J. Meyer.
F. Moran, H. Meunier, A. Montagne, A. Miro, J. Oro, P. Paris, E. Pfirsch, P. Petitseigneur, H. Picot, J. Picot, N. Pirsch, J. Pujol, P. Piffault, A. Pissis, M. Petit, F. Pintos, M. Perea, R. Rivera, M. Renard,

- A. Remy, L. Rouvrais, L. Roche, A. Romero, R. Roy, J. Rajis, V. Ramos, M. Richard, L. Rignault, R. Rudloff, E. Rodriguez, V. Soblechero, A. Simeon, R. St-Martory, M. Scalvinoni, J. Scheid, R. Schmitt, R. Salomon-Leon, H. Taczynski, G. Tassard, M. Trompezinski, D. Torres, E. Voizard, M. Vessier, E. Vargas, P. Veygalier, F. Wetterwald, G. Wallée, R. Wassner, M. Simon (120), A. Jimenez (125).
150 F. — M. Abarca, A. Aparicio, L. Bastian, F. Bodenan, J. Carrier, B. Chozas, P. Collette, M. Foehrenbach, E. Fernandez, P. Frutos, J. Garcia, F. Gonzalez, S. Gonzalez, A. Garcia, P. Januscok, A. Kaczka, H. Legrand, A. Le Masson, F. Le Gonidec, J. Mas, L. Meyer, B. Polo, F. Rocas, E. Repellin, A. Rubio-Gascon, R. Reboul, A. Sanz, J. Turpault, M. Menard (160), A. Petchot-Bacqué (160).
200 F. — M. Adam, A. Blin, L. Breton, H. Bousson, F. Boudault, J. Charles, D. Campanini, L. Cobbe, J.-B. Chevallier, M. Caballo, A. Dalem, R. Delaune, V. Exposito, M. Faure, C. Gandon, M. Gutierrez, A. Huzard, R. Hilsun, P. Laidet, A. Lopez-Garcia, S. Kessel, J. Leroy, J. Mansching, F. Moran, J. Nossereau, A. Orozco, V. Platel, M. Peretti, A. Rambach, L. Roth, M. Ruso, J. Roig, G. Rovira, A. Sinca, H. Schwartz, J. Sanz-Vazquez, R. Simon, J.-P. Salomon, J. Sculfort, P. Viger, Y. Vallet, P. Vieuge, E. Miguel (210).
250 F. — R. Alpanada, J. Borel, L. Garcia-Manzano, L. Jolivet, J. Laffitte, P. Sinoir.
300 F. — R. Bouglon, J. Briquet, J. Dubuc, R. Duchamp, D. Folletti, H. Jourdain, A. Justamond, F. Lopez, N. Mareschi, R. Bourmault (350).
400 F. — H. Bozec, Y. Briand, R. Bailly, G. Clemençon, R. Castellano, M. Cuevas, J. Castellnou, J. Clua, R. Deslondes, H. Desoille, P. De Froment, C. Gadou, M. Hacq, D. Hartog, J. Lopez-Vera, J. Pocull, P. Vangi, P. Vignaud, J. Varnoux.
450 F. — V. Carrascosa, Y.-A. de la Barre de Nanteuil, G. Kouyoumdjian, A. Lecourt, A. Montoya, M. Préchal, A. Vaselin.
500 F. — H. Dutertre, S. Garcia-Herraez, L. Gambut, V. Laveille, M. Maestrati, M. Malle-Jaureguy, R. Rico-Palencia, R. Robinet, R. Alba-Rodriguez (600), P. Barry (660), I. Ontiveros (600), S. Lampe (710).
800 F. — C. Bensi.
900 F. — E. Bouchacourt, J.-M. Delabre, B. Maingot, P. Rochon, P. Rougier, L. Pon-Femenias (1000), P. Saint-Macary (1100), J. Toulet (1500).

FAMILLES :

- 10 F. — Mmes R. Debergue, G. Enrique, M.-A. Huneau, M. Mayot, F. Junker, P. Mathieu, M. Pignard ; MM. C. Blais, R. Deverge, L. Gagnaire, L. Grobon, Mme J. Tilloy (15).
20 F. — Mmes M. Brun, M. Bérard, G. Cano, Y. Deredec, S. Faugeras.
30 F. — Mmes A. Lerch, R. Monin ; M. P. Hay.
40 F. — Mmes D. Alvarez, L. Anselmet, L. Ane, A. Anjorand, A. Anchuelo, C. Bernard, M. Bonnet, D. Balent, L. Backert, J. Boyer, Bonsergent, G. Boizot, O. Beteta, M. Blais, L. Burtin, L. Bertrand, J. Chaffanjon, M. Carton, G. Craye, G. Coly, W. Courriet-Bossan, D. Coulon, A. Cosson, J. Calleja, Comps, J. Cloup, S. Carlion, J. Chajmowicz, M. Coquelet, J. Claude, R. Delette, M.-T. Delaneuville, O. Dalloz, C. Da Silva, M. Fort, M. Di Roma, J. Fafet, H. Faucher, J. Ferré, A.-M. Gendrot, M. Gorce, M. Gonzalez, O. Gélina, Golda-Sisca, Gil Blanco, F. Gries, M. Gispert.
H. Tocqueblau, P. Hantson, R. Hamelin,

- B. Helman, E. Joubert, V. Jaillet, Karm, N. Laugier, L. Ledru, M.-L. Lombard, R. Lecoutre, A. Latour, O. Lachasse, J. Lloret, F. Lierin, M. Lecomte, R. Lebonnic, Mengel, A. Moreno, R. Millemann, M. Munoz, O. Martin, A. Moreau, A. Morin, J. Ninon, Ch. Porcher, M. Pontes, G. Périchon, A. Peyre, E. Persyn, Gen. Perez, S. Peugot, M.-L. Pestel, M. Rivière, Ch. Ruffe, Y. Replat, A. Ravot, P. Royet, Soteras, L. Simonin, P. Seris, H. Soujaeff, M. Stephan, E. Schneider, J. Toloza, R. Tornero, A. Thomas, C. Varagnat, Vataire, G. Vellat, S. Ulmann.
MM. R. Baron, M. Belgy, R. Blais, A. Blancher, J.-M. Berne, E. Buchenschutz, M. Chanot, Ch. Dubois, J. Fréchu, L. Esteban, G. Faure, G. Grapeloup, P. Morel, G. Musy, H. Malartre, M. Ozeré, G. Pateau, J. Rousset, J. Pessaud, A.-M. Ravat.
50 F. — A. Boudet, E. Debon, J.-C. Dupont, L. London, Y. Morin, F. Torti.
60 F. — O. Merlane, J. Mondon, A. Quiqueret, P. Vidal.
90 F. — Mmes Ayuso, S. Authier, M.-T. Bely, A. Bley, E. Baudet, L. Claude, V. Ehrle, C. Farrugia, A. Jacquolot, L. Kinic, Ch. Labarre, Lamotte-Barron, O. Milet, Ochando-Bleda, P. Pic, H. Pic, M. Pachon, E. Tixier, J. Segura, M. Salguero, Scholving, Ch. Vacani, L. Vitry, M. Cl. Deruelle.
100 F. — O. Alby, M. Bourse, G. Champigny, L. Dezoteux, L. Darrot, O. Garcia, O. Malterre, L. Papineau, M. Poveda, M. Puget, G. Rouquier, M. Prévost-Alby.
130 F. — J. Dutems, L. Ozeré.
140 F. — A. Beaunier, G. Defez, A. Gentit, R. Padilla, Perez-Galino, F. Piller, G. Pelleray, A. Poerret, J. Vaniembourg, MM. R. Gaffet, A. Chapuis, S. Bernard, B. Claude, Dr Schwartzberg.
150 F. — Mmes H. Camos, P. Cretagne, T. Dissler, T. Peissel, G. Charlet (180).
190 F. — Mmes H. Charles, D. Deteix, J. Vezes, Dr Dreyfous.
200 F. — Mmes J. Benys-Piot, C. Chevalon, H. Hofmann, S. Bricage, Y. Bertona.
240 F. — Mmes E. Bidard, Cl. Lemaitre, Jacob-Lebozec ; MM. Saulnier, M. Jacques (250), M. Tilloy (290), B. Vasseur (290).
300 F et plus. — Mmes L. Beaubois, A. Heins, H. Lamour, R. Pelouard, E. Figueroa (340), A. Panel (350).
440 F. — Mmes C. Broutta, J. Charpentier, A. Lolive ; MM. L. Guedou, Roux de Reilhac (940).

MEMBRES BIENFAITEURS :

- 10 F. — Mmes et MM. R. Begué, M. Llobell (30).
50 F. — Mmes et MM. M. Alliot, Buffet-Beauregard, R. Chapelle, G. Cobut, Combesure, R. Darsonville, G. Deslandre, Ch. Désirat, R. Dupré, M. Delhayé, J. Fouassier, E. Fardeau, A. Germain, A. Legay, Dr H. Laffitte, A. Leroux, J.-L. Le Gall, R. Maria, M. Munoz, J. Olivier, L. Pierelot, D. Pertuis, R. Poirier, L. Rivière, E. Schekter, C. Terdjan, R. Ulrich, A. Verschuere, L. Vichy, J. Benet (60), M. Le-teuil (70), H. Joffre (70), R. Rein (70).
100 F. — R. Bernet, F. Courtes, Cl. Deschamps, P.-L. Gouffault, J. Henot, J. Jourdren, A. Jammet, P. Lamotte, L. Morel, M. Martinage, F. Perez, J. Palaud, M. Saintin.
150 F. — L. Berdassel, A. Charton, J. Colet-Avellana, L. Cor, T. de Fallois, A. Eblagon, A. Hallery, M. Lesne, R. Lefort, V. Ponchel, R.-Ch. Rigon, M. Roulet, A. Roman, P. Tournier.
200 F et plus. — E. Le Caër, P. Hauchemaille (240), D. Vanni (250), R. Berthault (300), J.-L. Fombona (350), B. Serban (450), M. Holard (450), J. Grispoux (500), 1000 F. — Ch. Boitelet, J. Barataud, G. Marin.

LA VIE DE L'AMICALE

DÉCÈS

De nos camarades :

- BAILO-MATA Francisco** (Pyr.-O.), Mauthausen, 4216.
- BATAILLE Albert** (S.-Mar.), Melk, Ebensee, 61923.
- BONILLO-BONILLO Juan** (Perpignan), Mauthausen, Steyr, Gusen, 3852.
- Dr FICHEZ Louis** (St-Raphaël), camp central, 28049.
- GEORGES René** (Basses-Alpes), Compiègne, Mauthausen, 26498.
- GIRONA Félix** (Pyr. Or.), Gusen, Steyr, 4036.
- GOLLE Robert** (Allier), Buchenwald, Mauthausen, Wiener Neustadt, 27143.
- GONDLACH Paul** (Metz), Compiègne, Mauthausen, Ebensee, 62470.
- GONZALEZ-DEL VALLE Antonio**, Mauthausen, Steyr, 4865.
- GRENET Henri** (Tarn), Mauthausen, 97026.
- KIEFFER Raymond** (Romainville), Compiègne, Mauthausen, Loibl Pass, 26222.
- MONAMY Jean-Louis** (Saône-et-Loire), Loibl Pass, 26742.
- MULLER Hans** (RDA), Mauthausen, 39869.
- NAVAZO Saturnin** (Hte-Garonne), Mauthausen, 5656.
- NOGUERO Pedro** (Champigny), Mauthausen, Dachau.
- PETIT Pierre** (Ivry), Compiègne, Wiener Neudorf, 26479.
- PORLIER Maurice** (Loir-et-Cher), St-Polten, Mauthausen, 135296.
- PRINSON André** (Thionville), Compiègne, Buchenwald, Mauthausen, Auschwitz, 28446.
- REMY Jean** (Maisons-Alfort), Compiègne, Mauthausen, Wiener Neudorf, 60498.
- SALOME René** (Maisons-Laffitte), Compiègne, Mauthausen, Melk, 63131.
- TANNIERES Roger** (Dijon), Compiègne, Mauthausen, Loibl Pass, 28586.

De nos familles :

- Mme BORNLY Léontine**, Vve d'Emile, 48262, décédé à Mauthausen.
- Mme DROUET Jeanne**, Vve de Georges, 27991, décédé à Mauthausen.
- Mme ERNSTER Jeanne**, Vve d'Arsène, 59898, décédé à Gusen.
- Mme FRILLEY Germaine**, ancienne de Ravensbrück et Vve de Pierre, 26672, décédé à Hartheim.
- Mme PERNY Marguerite**, Vve de Julien, Mauthausen, Gusen, 62938, décédé à Gusen.
- Mme PIAU Jeanne**, Vve d'André, Mauthausen, 62977, décédé à la Libération, à Linz.
- Mme POCHAN**, Vve d'André, 53991, décédé en 1979.
- Mme RAGEL Lucie**, fille de Lucien FARCY, 28039, décédé à Hartheim.
- Mme REBISCHUNG Anna**, mère de Raymond, Melk, 98968, et d'Aimé, Melk, 98969, tous deux morts au camp.

- Mme SCHWARTZSTEIN Sarah**, mère de Georges, Auschwitz, Mauthausen où il est décédé.
- Mme SEYLLER Marcelle**, Vve de Henri, Mauthausen, 6684, décédé en 1977.
- Mme SORIANO-IZQUIERDO Emilie**, Vve d'Alexandre, Mauthausen, Ebensee, 4988, décédé en 1981.

Dans la famille de nos camarades :

- L'Epouse** de MARI Bartolomé, Gusen, Steyr, 3770.
- L'Epouse** de Boldomero CHOZAS-FERNANDEZ, Mauthausen, Steyr, 4191.
- La Fille** de Mme Maria HAUTEVILLE, Vve de Jean, décédé en 1953, Steyr, 53825.
- L'Epouse** de Liborio MARTINEZ, Mauthausen, 4188.
- La Fille** de Paul MARTY, Mauthausen, Linz III.
- La Petite-Fille** (34 ans) de Lydia SMETS (Belgique), Ravensbrück, Mauthausen, 2555.
- L'Epouse** de Jean TURCI, Gusen, Linz, 60764.
- L'Epouse** de Thomas VERA-MURCIA, Mauthausen, Wiener Neudorf, 5103.

Que toutes nos familles, tous nos camarades et amis dans la peine soient assurés de nos sincères et affectueuses condoléances et de notre très vive amitié.

MARIAGES

Nous apprenons le mariage de **Catherine**, fille de Mme COUCHON et de Robert, ancien de Compiègne, Neu-Brême, Mauthausen, 61107, décédé en 1977, avec Hervé DESCHAMPS.

Toutes nos félicitations à Mme Couchon et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de :

- Florian, petit-fils de Jules COUCHES, Schwechat, Floridsdorf, Modling, 34508.
- Romain, arrière-petit-fils de Ferdinand DAVID, 27941, décédé à Mauthausen.
- Sarah, arrière-petite-fille de Julien DELESPINAY, 59827, décédé au camp.
- Chloé, 3^e petite-fille de Emile DUVAUL, Sachsenhausen, Mauthausen, 133644.
- Pélagie, 23^e arrière-petit-enfant de Mme MARCHAND, Vve de Louis, Loibl Pass, 26404, décédé en 1965.
- Christos-André, petit-fils d'André MORAND, Mauthausen, Gusen, 60337.
- Florent, petit-fils de Mme J. MORIN, Vve d'Albert, Loibl Pass, 60341, décédé en 1980.

Cécile, petite-fille de Henri Marcelin NIOGRET, Wiener Neudorf, 60369.

Cédric, petit-fils d'Edouard POULIQUEN, Steyr, Gusen, 25647.

Toutes nos félicitations aux heureux parents, grands-parents et arrière-grands-parents. Meilleurs vœux aux nouveaux-nés.

DÉCORATIONS

Ordre National du Mérite

NICOLAS Firmin, Natzweiler, Dachau, Mauthausen, Wiener Saurer, 99536.
TAFEL Léon (Paris).

Commandeur dans l'ordre des Palmes académiques

GAVARD Jean, Steyr, Gusen I, 48278.

Toutes nos félicitations à nos Camarades pour leur distinction.

Les Camarades qui ont reçu une décoration doivent nous le signaler s'ils souhaitent que nous en fassions part dans notre bulletin.

ERRATUM

Nous avons annoncé dans notre dernier bulletin, que notre camarade Juan Gil était promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Il s'agit d'une erreur. Notre camarade est Chevalier, et ceci depuis 1982.

ANNONCES :

A VENDRE

Un **STUDIO CABINE** pour quatre personnes, meublé, au premier étage, avec loggia, sis à PORT-RICHELIEU - 34300 CAP D'AGDE.

Piscine, parking.

5 minutes de la plage. — Prix : 210 000 F.

S'adresser à M. PEREZ Narcisse, 112, boulevard de la Quintine - 84200 CARPENTRAS.

Pensez à régler

vos cotisations 1987

Déportés : 50 F

Familles : 10 F

***Dans vos villes et villages, participez tous
à la Journée Nationale de la Déportation***